

Etude des conditions de diffusion des ouvrages d'assainissement autonome en milieu rural sahélien

Eau Vive – mars 2010

BURKINA FASO – RAPPORT FINAL



Construction d'un bloc de latrines scolaires à Kiétou, Burkina Faso © Eau Vive

Avec le soutien de :



Etude des conditions de diffusion des ouvrages d'assainissement autonome en milieu rural sahélien

Burkina Faso – Rapport final

Mars 2010

Ce document s'inscrit dans une étude régionale comprenant les rapports du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal, ainsi qu'un rapport de synthèse.

Le présent rapport est le résultat d'une collaboration entre le Consultant pays et Eau Vive. Il ne reflète pas nécessairement les opinions des partenaires de financement de l'étude

Société Africaine d'Etudes et Conseils (SAEC)

Consultant pays :

06 BP 9726 Ouagadougou
Tél : (226) 5036 2681
saecburkina@yahoo.fr



Eau Vive

Siège :
27 rue Léon Loiseau
93100 Montreuil
Tél : (33) 1 41585050
Fax : (33) 1 41585058
eauvive@eau-vive.org
www.eau-vive.org

Délégation au Burkina Faso :
BP 2512 Ouagadougou 01
Secteur 4, quartier Paspanga
Rue 4.12 porte n°256
Tél : (226) 5031 2774
Fax : (226) 5031 1944
evburkina@eau-vive.org



Sommaire

1	Introduction.....	11
1.1	Contexte	11
1.2	Objectifs et résultats attendus de l'étude	12
1.3	Méthodologie de l'étude	12
1.3.1	Rencontres de travail entre Eau Vive et SAEC.....	12
1.3.2	Revue documentaire sur l'état des lieux de l'assainissement.....	13
1.3.3	La collecte de données auprès des acteurs.....	13
1.3.4	Traitement des données et rédaction du rapport.....	13
1.3.5	Difficultés rencontrées	13
2	Revue documentaire sur l'état des lieux de l'assainissement	14
2.1	Contexte institutionnel et législatif de l'assainissement au Burkina Faso.....	14
2.1.1	Les textes législatifs et réglementaires	14
2.1.2	Les acteurs et leurs rôles	14
2.1.3	Le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement à l'horizon 2015 (PN-AEPA 2015).	16
2.2	Technologies d'assainissement en milieu rural et semi urbain	16
2.2.1	Ouvrages de gestion des excréta.....	16
2.2.2	Gestion des eaux grises	29
2.2.3	Actions d'accompagnement des programmes.....	33
3	Impact des programmes d'assainissement, appropriation, durabilité et changements de comportement - Résultats de la collecte des données	35
3.1	Les principaux programmes d'assainissement recensés	35
3.2	Les programmes retenus pour la collecte de données.....	35
3.3	Résultats de la collecte des données	48
3.3.1	Les zones d'anciens programmes.....	48
3.3.2	Les zones hors programmes.....	56
3.3.3	Analyse de l'impact des programmes	68

3.4	Principaux enseignements	77
3.4.1	Sur le plan technique.....	77
3.4.2	Sur le plan socio-économique	77
3.4.3	Sur le plan socio-culturel	78
3.4.4	Sur le plan organisationnel et institutionnel	78
3.4.5	Sur le plan de l'ingénierie sociale	78
3.5	Pistes de réflexion et d'orientation / recommandations pour une intervention efficace en matière de diffusion des ouvrages d'assainissement en milieu rural au Burkina Faso	79
3.5.1	Actions de durabilité	79
3.5.2	Pour un changement de comportement.....	79
3.5.3	Pour une meilleure couverture en ouvrages d'assainissement	80
3.6	Conclusion	81

Sigles et abréviations

AEPHA	Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement
CREPA	Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faibles coûts
CRESA	Centre Régional d'Education pour la Santé et l'Assainissement
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DHPES	Direction de l'Hygiène Publique et de l'Education pour la Santé
DRAHRH	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
ECOSAN	Ecological Sanitation
EHA	Eau Hygiène et Assainissement
IEC	Information Education Communication
INSD	Institut National de la Statistique et du Développement
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ODE	Office de Développement Evangélique
PADSEA	Programme d'Appui au Développement du Secteur Eau et Assainissement
PAISA /MABUSEN	Programme d'Appui aux Initiatives pour la Sécurité Alimentaire au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal.
PDIB	Programme de Développement Intégré autour des Barrages
PDL	Programme de Développement Local
PDL/SAB	Programme de Développement Local Sanguié Boulkiemdé
PDRDP /BK	Projet de Développement Rural Décentralisé et Participatif dans les provinces du Bazéga et du Kadiogo.
PEA	Programme Eau et Assainissement
PEEN	Programme Eau et Environnement du Nord
PEPA	Programme Eau Potable et Assainissement
PCD - AEPA	Plan Communal de Développement Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PHA	Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement
PHAST	Participatory Hygiene And Sanitation Transformation
PIVHES	Programme Intégré d'Hydraulique Villageoise et d'Education pour la santé
PLCP	Programme de Lutte Contre la Pauvreté
PLF	Promotion des Latrines Familiales**
PN AEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PSAB	Plan Stratégique d'Assainissement de la ville de Bobo-Dioulasso
SAEC	Société Africaine d'Etudes et de Conseils
SARAR	Self-esteem, Associative-strengths, Resourcefulness, Action-planning and Responsibility
SASO	Sahel Solidarité
SESA	Service d'Education pour la Santé et l'Assainissement
SIECA	Service, Information, Education, Communication et Assainissement
SOCECI	Société de Distribution des Eaux de Côte d'Ivoire
TCM	Toilettes à Chasse Manuelle
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VARENA-ASSO	Association pour la Valorisation des Ressources Naturelles par l'Auto-promotion
VIP	Ventilated Improved Pit (latrine améliorée ventilée)

Liste des tableaux

Tableau 1: Eléments de coût de la VIP

Tableau 2: Quelques projets de vulgarisation de la VIP 2 fosses

Tableau 3: Eléments de coût de latrine à dalle Sanplat

Tableau 4: Projets faisant la promotion de la latrine à dalle Sanplat

Tableau 5: Eléments de coût de la TCM

Tableau 6: Projets vulgarisant la TCM

Tableau 7: Eléments de coût de la latrine ECOSAN double fosse

Tableau 8: Eléments de coût de la fosse septique

Tableau 9: Eléments de coût de la douche puisard

Tableau 10: Eléments de coût du lavoir - puisard

Tableau 11: Résumé des principaux programmes d'assainissement intégrant la promotion de latrines familiales au Burkina Faso

Tableau 12: Les zones de programmes retenues pour la collecte des données

Tableau 13: Répartition des enquêtés selon l'âge

Tableau 14: Répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale

Tableau 15: Répartition des enquêtés selon le statut du chef de ménage

Tableau 16: Répartition des enquêtés selon le revenu annuel de la famille

Tableau 17: Répartition des enquêtés selon la sensibilisation aux questions d'assainissement

Tableau 18: Répartition des enquêtés selon la sensibilité aux liens entre assainissement et santé

Tableau 19: Répartition des enquêtés selon les acteurs de sensibilisation

Tableau 20: Répartition des enquêtés selon la période de sensibilisation

Tableau 21: Répartition des enquêtés selon l'existence d'un comité de salubrité dans le village

Tableau 22: Existence d'une douche dans la concession

Tableau 23: Existence d'un puits perdu dans la concession

Burkina Faso – Rapport final

Tableau 24: Existence de latrine dans la concession

Tableau 25: Type de latrine construite

Tableau 26: Raisons de construction de la latrine

Tableau 27: Niveau de satisfaction par rapport aux latrines

Tableau 28: Etat des latrines

Tableau 29: Etat physique de la latrine

Tableau 30: Dispositions prises pour l'entretien des latrines

Tableau 31: Coûts d'acquisition des latrines

Tableau 32: Répartition des enquêtés selon le sexe en ZHP

Tableau 33: Age des enquêtés en ZHP

Tableau 34: Statut matrimonial des enquêtés en ZHP

Tableau 35: Statut du chef de famille en ZHP

Tableau 36: Revenu annuel de la famille en ZHP

Tableau 37: Sensibilisation aux questions d'assainissement en ZHP

Tableau 38: Sensibilisation aux liens entre assainissement et santé en ZHP

Tableau 39: Responsables de la sensibilisation en ZHP

Tableau 40: Période de sensibilisation en ZHP

Tableau 41: Existence d'un puits perdu en ZHP

Tableau 42: Existence de latrine dans la concession en ZHP

Tableau 43: Type de latrines en ZHP

Tableau 44: Raisons de construction des latrines dans la concession en ZHP

Tableau 45: Etat des latrines en ZHP

Tableau 46: Etat physique des latrines en ZHP

Tableau 47: Existence de coordination des efforts pour l'assainissement en ZHP

Tableau 48: Existence de pesanteurs sociologiques concernant l'installation de latrines

Tableau 49: Recommandations faites par les agents d'hygiène aux populations ZHP

Tableau 50: Connaissance d'équipements ou aménagements d'assainissement.

Tableau 51: Connaissance des normes d'assainissement en ZHP

Tableau 52: Existence de latrine dans la famille des élus enquêtés en ZHP

Tableau 53: Proportion de concessions enquêtées équipées en latrines dans le chef lieu de la collectivité en ZH, selon les élus

Tableau 54: Proportion de concessions enquêtées équipées en latrines dans toute la collectivité local, selon les élus

Tableau 55: Comparaison des zones selon l'existence de latrines dans la concession

Tableau 56: Comparaison des zones selon l'existence de latrines publiques

Tableau 57: Comparaison des zones selon l'existence de douches dans les concessions

Tableau 58: Objectifs et stratégies des programmes

Liste des figures

Figure 1: Latrine VIP en milieu rural

Figure 2: Photos de la VIP à dalle Sanplat

Figure 3: Photos de la VIP à dalle Sanplat

Figure 4: Photos de la VIP à dalle Sanplat

Figure 5: Latrine ECOSAN - Type vietnamienne (arrière)

Figure 6: Latrine ECOSAN - Type vietnamienne (arrière)

Figure 7: Latrine ECOSAN -

Figure 8: latrine traditionnelle

Figure 9: latrines traditionnelle

Figure 10: dispositifs de recyclage des eaux grises

Figure 11: Lavoir - puisard en milieu rural

Figure 12: Lave-mains en tôle galva (CREPA /Tougan)

Figure 13: Lave-mains en maçonnerie (UNICEF / Méguet)

Figure 14: Localisation des zones de programmes retenues pour enquête

Figure 15: Nature de terrain de construction de la latrine

Figure 16: Catégories de personnes utilisant régulièrement la latrine

Figure 17: Superstructure des latrines

Figure 18: Nombre de voisins utilisant la même latrine

Figure 19: Nature de terrain de construction des latrines en ZHP

Figure 20: Etat physique des latrines en ZHP

Figure 21: Utilisation régulière des latrines en ZHP

Figure 22: Utilisation des latrines par les voisins en ZHP

Figure 23: Dispositions à utiliser des latrines publiques

Figure 24: Raisons de la non- existence de latrines en ZHP selon les ménages

Figure 25: Coût accessible selon les ménages pour la construction de latrines en ZHP

Figure 26: Sensibilité aux questions d'hygiène et possession d'une latrine dans la concession

Figure 27: Existence de latrines publiques dans le village

Figure 28: Sensibilité aux questions d'hygiène selon les zones de programmes

Figure 29: Existence de latrines au niveau des zones des différents programmes (source : enquête)

1 Introduction

1.1 Contexte

Selon le Rapport du PNUD « L'Afrique et les Objectifs de développement du Millénaire, 2007 », la situation de l'accès à l'eau et à l'assainissement en Afrique est très préoccupante. Seules 47 % des personnes vivant en zone rurale ont accès à une eau salubre, et 37 % de l'ensemble de la population ont accès à des installations sanitaires de base. On est alors loin de l'objectif visant à un taux de couverture en assainissement de 63 % d'ici 2015.

Pour que l'Afrique subsaharienne atteigne cet Objectif, elle devrait assurer chaque année l'accès de 35 millions d'habitants à un équipement d'assainissement amélioré, contre un rythme actuel de 7 millions. Même si elle parvient à cet Objectif, on comptera en 2015 encore 315 millions de personnes privées d'accès à un assainissement amélioré.

Au Burkina Faso, depuis plus d'une dizaine d'années, de nombreux programmes et projets de développement ont été réalisés au profit des populations en milieu rural et semi urbain. Certains de ces programmes et projets sont accompagnés de campagne de sensibilisation et d'éducation à l'hygiène et à l'assainissement, avec notamment, la promotion des latrines familiales. De nombreuses expériences dans ce domaine ont été conduites sur le terrain, chacune ayant sa stratégie spécifique de mise en œuvre, une technologie proposée aux bénéficiaires, un mode de financement des ouvrages, un plan de transfert des compétences à la communauté et une approche d'éducation à l'hygiène.

Malgré ces multiples interventions, le taux d'accès à l'assainissement reste très faible et estimé en 2005 à 10 % en milieu rural et 40 % en milieu urbain.

Afin de mieux canaliser les efforts d'amélioration de l'AEPA en milieu rural et urbain et de répondre aux objectifs du millénaire pour le développement à savoir « réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de personnes n'ayant pas un accès adéquat à l'eau potable et à l'assainissement en 2005 », le Burkina Faso s'est doté d'un Programme National d'Approvisionnement en eau potable et Assainissement (PN AEPA 2015).

Pour le milieu rural où la situation paraît préoccupante, le résultat attendu du PN AEPA est d'amener le taux d'accès à l'assainissement à 54% soit environ 5,7 millions de personnes à desservir en ouvrages d'assainissement avec la construction de 395 000 latrines familiales et la réhabilitation de 100 000 latrines existantes pour un investissement d'environ 67 Milliards de francs CFA. Une composante "Cadre Unifié d'Intervention" du PN AEPA en milieu rural regroupe l'ensemble des procédures de mise en œuvre et mesures de renforcement des capacités pour une gestion efficace du secteur.

Malgré les prévisions du PN AEPA, un état des lieux socio-économique élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'opérationnalisation du programme révèle une complexité du milieu rural burkinabé (densité de population, faible capacité de financement de l'assainissement,

perception vis-à-vis des latrines familiales) susceptible de poser un obstacle au développement et à la réussite et la durabilité d'un large programme d'assainissement des eaux usées et excréta.

Les résultats de ces études et les discussions sur les éventuelles solutions ont souligné une fois de plus la nécessité de poursuivre les réflexions et de développer des stratégies pour un changement durable des mentalités et comportements en matière d'assainissement en milieu rural sahélien.

1.2 Objectifs et résultats attendus de l'étude

L'objectif principal de la présente étude est d'identifier les conditions techniques, financières et économiques, sociales, organisationnelles et institutionnelles, favorables au développement de l'assainissement autonome en milieu rural au Sahel et de façon spécifique au Burkina Faso.

Le développement de l'assainissement autonome en milieu rural s'entend comme faisant appel aux ressources locales, techniques, sociales et économiques, et pouvant progresser hors programmes par le jeu de l'offre et de la demande. La réalisation de cette vision passe alors par l'identification parmi les pratiques éprouvées et existantes, des obstacles et contraintes ainsi que des conditions favorables au développement de l'assainissement autonome en milieu rural.

Les résultats des investigations feront l'objet de commentaires et de propositions afin d'éclairer les politiques et les acteurs du développement pour une amélioration durable de l'assainissement autonome en milieu rural passant par l'existence :

- d'une **demande de la population**, des familles, des structures publiques (écoles, marchés et bâtiments publics, centres de santé, etc.), soutenue par des actions de formation, une sensibilisation et des messages adaptés ;
- d'une **offre de services** en provenance d'opérateurs locaux (artisans maçons, petites entreprises de bâtiments, tâcherons, etc.), à des conditions attractives de coût et de qualité, et pouvant répondre ainsi à la demande locale.

1.3 Méthodologie de l'étude

L'étude s'est déroulée en quatre phases principales, à savoir :

1. une phase préparatoire avec des rencontres avec le commanditaire Eau Vive Burkina Faso ;
2. Une revue documentaire sur l'état des lieux de l'assainissement au Burkina Faso ;
3. une phase de collecte d'informations auprès des acteurs de l'assainissement ;
4. et une phase de traitement des données et de rédaction du rapport.

1.3.1 Rencontres de travail entre Eau Vive et SAEC

Après la prise de connaissance des Termes de Référence au démarrage de l'étude, une série de rencontres a été organisée entre Eau Vive le consultant SAEC. Ces rencontres ont permis de clarifier le contenu des TDR de l'étude et surtout les conditions de d'application pratique de la méthodologie de collecte des données dans le contexte particulier du Burkina Faso et le mode de rédaction du Rapport pays.

1.3.2 Revue documentaire sur l'état des lieux de l'assainissement

La revue documentaire sur l'assainissement au Burkina Faso, basée sur l'exploitation des documents et résultats d'études, a principalement concerné :

- Le contexte institutionnel et législatif de l'assainissement ;
- Les différentes technologies d'assainissement autonomes au Burkina Faso.

1.3.3 La collecte de données auprès des acteurs

Pour la collecte des données auprès des acteurs, le souci de répondre de façon conforme aux termes de référence de l'étude a conduit le consultant à identifier 10 programmes de promotion de l'eau et l'assainissement qui permettront d'identifier 10 Zones Programmes et 10 autres Hors Programmes à proximité des zones programmes.

1.3.4 Traitement des données et rédaction du rapport

Les fiches de collecte de données renseignées ont été dépouillées et saisies à l'aide du logiciel Sphinx conçu à cet effet. Le traitement a été fait par type de zone : Zone Programme (ZP) et Zone Hors Programme (ZHP) et par type d'acteurs (familles, maçons, agents de santé, agents d'hygiène, élus, autres acteurs) avec des croisements suivant les besoins de l'analyse.

1.3.5 Difficultés rencontrées

Un certain nombre de difficultés ont été rencontrées par l'équipe de collecte de données. Il s'agit principalement de :

- la difficulté de trouver des zones hors programmes à côté des zones programmes : en effet, les programmes pour la plupart couvrent toute la région d'intervention à tel point que les agents de collecte étaient contraints de parcourir de longues distances pour se référer à une autre région hors programme proche de la ZP ;
- la difficulté de trouver des ménages sans aucun système d'assainissement dans les ZHP. En effet la quasi-totalité des ménages disposent au moins d'une douche dans la cour. Cette situation a amené l'équipe à réajuster la méthodologie en enquêtant les ménages sans latrines même si ceux-ci disposent de douches ;
- la période de la collecte des données : la phase terrain a souvent été perturbée par les pluies et en particulier par la pluie exceptionnelle du 1^{er} septembre 2009.

2 Revue documentaire sur l'état des lieux de l'assainissement

2.1 Contexte institutionnel et législatif de l'assainissement au Burkina Faso

2.1.1 Les textes législatifs et réglementaires

Le Burkina Faso a connu ces dernières années l'adoption et la mise en œuvre de textes fondamentaux qui ont permis des avancées significatives, techniques et institutionnelles dans le secteur de l'assainissement. Au nombre de ces documents de cadrage, on peut citer (extrait du document de Politique et Stratégie Nationales d'Assainissement [PSNA] 2007) :

- La Réorganisation Agricole et Foncière (1987)
- La Constitution du 02 juin 1991
- Le Code de la Santé Publique (1994)
- Le Code Minier (1994)
- La Stratégie Nationale d'Assainissement (1996)
- Le Code de l'Environnement (1997)
- Le Document de Politique et Stratégies en matière d'eau (1998)
- La loi d'orientation relative à la gestion de l'eau (2001)
- La politique nationale en matière d'hygiène publique (2004)
- Le Code Général des collectivités territoriales (2004)
- Le Code de l'Hygiène Publique (2005)
- Le Code de l'urbanisme et de la construction (2006)
- Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
- Les conventions et les traités en matière d'environnement ratifiés par le Burkina Faso.
- Le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement à l'horizon 2015 (PN-AEPA 2015).

2.1.2 Les acteurs et leurs rôles

2.1.2.1 Le gouvernement central

Au niveau central, plusieurs Ministères interviennent dans la gestion de l'assainissement par la définition de politiques, la planification, l'allocation de ressources, etc. avec des compétences réparties suivant les différents sous-secteurs de l'assainissement définis par le document de politique et stratégies. Il s'agit notamment des Ministères et organismes suivants :

- **Le Ministère en charge de l'Environnement** qui assure la responsabilité dans la coordination de la politique et de la stratégie sectorielle d'assainissement et qui a en particulier la responsabilité des *sous-secteurs déchets solides, déchets liquides* et *déchets gazeux* en concertation avec les Ministères de la santé, de l'eau, de l'habitat, de l'urbanisme, de l'enseignement et de la recherche.

- Le **Ministère en charge de l'Eau** pour la partie eaux usées et excréta des **sous-secteurs déchets liquides et déchets solides** en concertation avec les Ministères en charge de la santé, l'habitat, de l'urbanisme, de l'éducation et de l'environnement.
- Les **Ministères en charge des Infrastructures**, de l'habitat et de l'urbanisme pour le **sous secteur eaux pluviales** en coordination avec les Ministères en charge de l'environnement et de l'eau.
- **L'Office Nationale de l'Eau et l'Assainissement (ONEA)**, ayant pour rôle la création et la gestion de toutes infrastructures servant à l'assainissement et à la gestion des systèmes de production et de distribution d'eau potable ou brute dans les centres urbains et semi urbains du Burkina Faso.

2.1.2.2 Les collectivités territoriales

Le code général des collectivités territoriales indique très clairement la responsabilité et le rôle central des Communes dans la mise en œuvre de la politique et la stratégie nationales d'assainissement. Les Communes assurent la maîtrise d'ouvrage locale en assainissement en fonction de leurs capacités. Elles élaborent des plans communaux d'action pour l'environnement en matière d'assainissement, de lutte contre l'insalubrité, les pollutions et nuisances.

2.1.2.3 Les organismes non gouvernementaux

Ce sont des maillons de proximité en matière de communication entre les communautés et les acteurs institutionnels et économiques. Dans la mise en œuvre de la stratégie d'assainissement, leur concours sera recherché. Les ONG jouent également un rôle d'appui technique et financier aux initiatives de base des populations (PSNA, 2006).

2.1.2.4 Le secteur privé

Ce sont les structures opérationnelles compétentes dans la réalisation des ouvrages, les prestations de services, les prestations d'études, d'appui-conseil et de formation. Elles bénéficient de concessions ou de marchés sur commande des Ministères, des institutions sous tutelle ministérielle, des communes ainsi que d'ONG.

2.1.2.5 Les populations et leurs organisations

Généralement appelées bénéficiaires, le rôle des populations est important dans l'identification des activités, leur programmation et leur mise en œuvre. Elles sont donc considérées dans la stratégie nationale d'assainissement comme des interlocuteurs à part entière dans les processus de prise de décision. Les associations peuvent constituer des acteurs ressources utiles pour prendre en compte les problématiques des populations et favoriser leur participation.

2.1.2.6 Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Les partenaires techniques et financiers interviennent sur le double plan technique et financier pour contribuer à la mise en œuvre des actions découlant de la politique et de la stratégie d'assainissement.

2.1.3 Le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement à l'horizon 2015 (PN-AEPA 2015).

Le PN-AEPA 2015 est le document de référence pour le développement de l'assainissement des eaux usées et excréta. Concernant le volet rural du programme, la stratégie de mise en œuvre consiste à mettre en place un dispositif de promotion adapté au contexte rural afin de susciter une demande massive de la population et d'impulser le développement des infrastructures y afférentes (Composante 2 du volet rural du PN-AEPA). De façon spécifique, le programme prévoit :

- La mise en place d'un dispositif de promotion, sensibilisation et éducation des populations pour des pratiques sanitaires appropriées et le développement d'initiatives d'investissement dans le domaine de l'assainissement ;
- Le renforcement des capacités des acteurs du secteur Eaux Usées et Excréta ;
- L'accroissement du taux d'accès à l'assainissement en milieu rural de 10% en 2005 à 54% en 2015, correspondant à 5,7 millions de personnes supplémentaires desservies.

2.2 Technologies d'assainissement en milieu rural et semi urbain

La stratégie d'assainissement au Burkina Faso donne des indications sur les options technologiques en matière d'assainissement. Ces indications font surtout référence à la demande effective des populations, à l'élaboration et au respect de normes, à la protection de l'environnement, la valorisation des déchets.

L'absence d'indication sur des modèles types d'ouvrage permet de proposer une palette variée de modèles aux bénéficiaires dans la mesure du respect des critères cités ci-dessus. Ainsi, les options technologiques développées en milieu rural varient selon la localité et le programme mis en œuvre avec l'appui des partenaires au développement.

2.2.1 Ouvrages de gestion des excréta

2.2.1.1 Latrine VIP double fosse

La latrine VIP (Ventilated Improve Pit latrine) est un ouvrage autonome ou collectif de collecte et de prétraitement des excréta. Elle peut être à fosse double ou multiple pour les lieux publics tels que les établissements scolaires et les lieux de regroupement (marché, centres communautaires,...) Elle est composée d'une fosse compartimentée en deux, de dalles, de tuyaux de ventilation et de la superstructure.

Éléments constitutifs	
<ul style="list-style-type: none"> - 2 fosses d'accumulation et de digestion des boues utilisées alternativement. - Une série de dalles dont celles à l'intérieur de la cabine sont munies de trou de défécation. Sur la partie extérieure se trouvent les orifices pour la ventilation - 2 tuyaux de ventilation (une par fosse) servant à l'évacuation hors de la cabine des odeurs résultant de la décomposition anaérobie des boues ainsi qu'au piégeage des mouches ; - la superstructure avec la porte et la toiture pour assurer l'intimité et la protection de l'utilisateur contre les intempéries, mais également pour réduire l'accès des mouches (du fait de l'obscurité relative par rapport à l'extérieur) 	
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Facile d'exploitation - Possibilité d'utiliser des matériaux locaux pour la superstructure, le tuyau de ventilation, la toiture et la porte d'accès - Odeur maîtrisable dans la cabine avec un minimum d'hygiène - L'obscurité relative de la cabine limite la prolifération des mouches 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne prend pas en compte les eaux usées - Coût relativement élevé
Conditions de mise en place	
<ul style="list-style-type: none"> - Zone à habitat dispersé ou regroupé - Faible utilisation d'eau pour le nettoyage anal - Éloignement de plus de 15 m. des sources d'eau potable (puits, forage) - Nappe à plus de 1 m. du radier de la fosse - Accessibilité de la zone pour l'acheminement du ciment et du fer 	
Entretien et maintenance	
<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer quotidiennement la dalle et surtout les rebords du trou de défécation - Maintenir l'obscurité dans la cabine pour limiter l'accès des mouches - Vérifier régulièrement le grillage à l'extrémité du tuyau de ventilation et le remplacer s'il est endommagé - Vérifier les parois du tuyau de ventilation et éventuellement boucher les perforations - S'assurer que le remblai autour de la fosse est toujours en place pour éviter l'intrusion des eaux de ruissellement dans la fosse - Vidanger la fosse minéralisée avant le remplissage de la seconde fosse (3 ans après remplissage de la première fosse). Pour cette opération : <ul style="list-style-type: none"> o Enlever l'obturation du trou de défécation de la seconde fosse o Compléter le remplissage de la fosse pleine avec de la paille, de la cendre et de la terre végétale o Fermer le trou de défécation de la fosse pleine 	

Figure 1

Latrine VIP en milieu rural



Coût de la latrine VIP double fosse en parpaing de mortier de ciment

Les coûts de réalisation d'une latrine VIP varient en fonction du projet, des matériaux utilisés dans la construction et du nombre de cabines dans le cas des latrines publiques. Le tableau suivant donne une estimation du coût des éléments constitutifs de la latrine :

Tableau 1

Eléments de coût de la VIP

Référence prix de Ouagadougou en oct. 2008

Composante	Fosse non maçonnée		Fosse maçonnée	
	FCFA	%	FCFA	%
Fosse	36 160	23	87 060	42
Dalle	25 410	16	25 410	12
Superstructure ¹	68 250	44	68 250	33
Cheminée	3 585	2	3 585	2
Main d'œuvre	22 500	14	22 500	11
Total	155 905	100	206 805	100

Commentaire

Les latrines VIP familiales connaissent un grand succès en milieu urbain (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) au regard de la demande élevée et de l'augmentation importante du nombre d'ouvrages construits à travers le PSAB et le PSAO. Le système de subventionnement des parties essentielles de l'ouvrage adopté par l'ONEA est favorablement accueilli par les bénéficiaires. Un autre succès de l'ouvrage, très apprécié par les bénéficiaires, est que la période de temps constatée pour le remplissage des fosses dépasse les prévisions dans la majorité des cas. En milieu semi urbain et rural, les ONG et partenaires au développement ont misé sur l'utilisation des matériaux locaux (banco, pierres taillées) pour la construction de la superstructure et la fourniture de la main d'œuvre par les bénéficiaires pour le creusage de la fosse. Cela contribue à baisser, alléger le coût de l'ouvrage pour le bénéficiaire. Autre point fort non négligeable : la mise en oeuvre des projets comprend généralement un volet « formation des maçons et/ou artisans locaux ». Cette approche permet d'ancrer les connaissances sur la construction des VIP au niveau local, et contribue au changement local de comportement en matière de construction de latrines.

Les échecs en milieu urbain et semi urbain sont principalement constatés au niveau des latrines publiques et scolaires. La construction des latrines en ces lieux n'a pas été suivie des changements de comportement escomptés. La faible et mauvaise utilisation des latrines, ainsi que le manque

¹ Non crépie

d'entretien et de rigueur dans la construction permettent de constater une persistance de la défécation autour des constructions, un manque d'hygiène dans les cabines et une détérioration des tuyaux de ventilation.

Quelques projets et programmes faisant la vulgarisation et la promotion des VIP 2 fosses

Tableau 2
Quelques projets de vulgarisation de la VIP 2 fosses

Projet / programme	Zone concernée	Nombre de réalisations	
		VIP familiales	VIP publiques / scolaires
PSAO (1992 – 2004)	Ville de Ouagadougou	4.815	
PSAB (2000 – 2004)	Ville de Bobo-Dioulasso	529	
PHU 4B	Banfora, Dori, Gorom-Gorom, Kaya, Koudougou, Ouahigouya, Pouytenga, Réo, Pissy		104
Projet de PLAN (2000 – 2005)	Zones rurales (86 villages)	10.800	150
Water Aid (2004 – 2005)	Ouagadougou	35	
PIHVES 2	Boulgou, Ganzourgou, Kouritenga		181

2.2.1.2 Latrine ventilée à fosse unique avec dalle Sanplat

Éléments constitutifs	
<ul style="list-style-type: none"> - la fosse d'accumulation et de digestion des boues - la dalle en béton légèrement armé avec un trou de défécation et 1 orifice de ventilation - le tuyau de ventilation servant à l'évacuation hors de la cabine des odeurs résultant de la décomposition anaérobie des boues ainsi qu'au piégeage des mouches ; - la superstructure avec la porte et la toiture pour assurer l'intimité et la protection de l'utilisateur contre les intempéries, mais également pour réduire l'accès des mouches (du fait de l'obscurité relative par rapport à l'extérieur) 	
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Facilité d'exploitation - Possibilité d'utiliser des matériaux locaux pour la superstructure, le tuyau de ventilation, la toiture et la porte d'accès - Odeur maîtrisable dans la cabine - L'obscurité relative de la cabine limite la prolifération des mouches 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessite de l'espace (au moins 3 m. entre deux fosses) - Nécessité de déplacer la superstructure ou son renouvellement lorsque la fosse est pleine - Ne prend pas en compte les eaux usées

Conditions de mise en place
<ul style="list-style-type: none"> - Zone rurale à habitat dispersé - Espace disponible pour fosse de substitution quand première fosse pleine - Faible utilisation d'eau pour le nettoyage anal - Disponibilité de matériaux locaux pour la confection de la superstructure, de la toiture et du tuyau de ventilation et éventuellement pour les parois de la fosse si le sol est instable - Éloignement de plus de 15 m. des sources d'eau potable (puits, forage) - Nappe à plus de 1 m. du radier de la fosse - Accessibilité de la zone pour l'acheminement de ciment et fer pour la dalle
Entretien et maintenance
<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'introduction d'eau dans la fosse - Nettoyer quotidiennement la dalle et surtout les rebords du trou de défécation - Maintenir l'obscurité dans la cabine pour limiter l'accès des mouches - Vérifier régulièrement le grillage à l'extrémité du tuyau de ventilation - Colmater les parties érodées de la superstructure et du tuyau de ventilation. - S'assurer que le pourtour de la dalle ne favorise pas l'accès de l'eau de ruissellement directement dans la fosse (le remblai doit toujours être intact).
Opérations à mener lorsque la fosse est pleine
<ul style="list-style-type: none"> - Creuser une autre fosse à au moins 3 m. de la fosse en voie de remplissage - Construire une autre superstructure et tuyau de ventilation lorsque les matériaux de la latrine existante ne sont pas transférables - Transférer la dalle sur la nouvelle fosse - Compléter le remplissage de la fosse pleine avec de la paille, de la cendre et de la terre végétale - Protéger l'accès à la surface de la fosse ainsi recouverte

Figure 2

Vue de face de la VIP
à dalle Sanplat

**Figure 3**

Façade arrière de la
VIP à dalle Sanplat



Figure 4

Dalle Sanplat



Coût estimatif de la latrine Sanplat en parpaing de mortier de ciment

Tableau 3

Eléments de coût de latrine à dalle Sanplat

Source : S.O. PN-AEPA / volet technologies ; O. Guene - prix de Ouagadougou oct. 2008

Composante	Fosse non maçonnée		Fosse maçonnée	
	FCFA	%	FCFA	%
Fosse	11 760	12	42 050	32
Dalle	3 930	4	3 930	3
Superstructure	69 385	69	69 385	53
Cheminée	2 300	2	2 300	2
Main d'œuvre	13 500	13	13 500	10
Total	100 875	100	131 165	100

Structures faisant la vulgarisation des latrines Sanplat

Tableau 4

Projets faisant la promotion de la latrine à dalle Sanplat

Structure	Zone concernée	Nombre de réalisations	Taux de couverture
PEEN	Yatenga, Loroum	200 (Ouahigouya)	
CREPA – H.C.R.	-	-	-
PHIVES 2 (DANIDA)	Boulgou, Ganzourgou, Kouritenga	2 522	29,2
Water Aid (2004 – 05)	-	2465	-
UNICEF	-	-	-
UNICEF/CREPA BF (2006-2009)	Ganzourgou (8 communes)		

Commentaire

Grâce à son coût de réalisation relativement faible et sa facilité de mise en œuvre, la latrine à dalle SanPlat répond à un besoin immédiat de lutter contre le péril fécal à moindre coût. Elle a été vulgarisée à grande échelle au niveau des zones semi urbaines et surtout rurales par les ONG partenaires au développement. Son impact a contribué à augmenter très sensiblement la couverture en ouvrage d'assainissement autonome au niveau des villages et à diminuer le taux de personnes déféquant dans la nature. Les actions de sensibilisation menées par les services d'hygiène et les CRESA, les animateurs endogènes employés par les projets ainsi que les modes de subventionnement adopté par ces ONG (exemple : fourniture de la dalle par le PIHVES, UNICEF,

PLAN BURKINA ou système de micro crédit de WATER AID) ont largement contribué au succès de l'ouvrage.

Au regard du succès connu au niveau rural, les promoteurs de la latrine San Plat préconisent l'autorisation de l'extension de l'ouvrage au niveau péri urbain et urbain en la considérant comme une alternative pour étendre rapidement et au maximum la couverture en ouvrage d'assainissement au niveau des populations démunies des zones urbaines et péri urbaines qui n'ont pas les moyens d'accéder aux ouvrages améliorés (VIP, TCM, fosses septiques, réseau d'égout).

La réticence des autorités pour la construction des latrines San Plat en milieu urbain est due principalement, en dehors de l'aspect hygiène et esthétique (faible élimination d'odeurs et des mouches), aux contraintes de vidange et au manque d'espace disponible pour la reconstruction. De ce fait, leur autorisation en milieu urbain demeure problématique malgré les avantages cités ci-dessus.

2.2.1.3 Toilettes à chasse manuelle (TCM) double fosse

Éléments constitutifs	
<ul style="list-style-type: none"> - 2 fosses d'accumulation et de digestion des boues mais aussi de percolation des urines et eaux de chasse et de nettoyage anal. - Les dalles de couverture des fosses - La superstructure ou la cabine abritant l'utilisateur - La cuvette placée sur le siphon facilite la direction des excréta vers la fosse - Le siphon permet la fermeture hydraulique entre la fosse et la cabine et empêche de ce fait toute remontée d'odeur dans la cabine et l'accès des mouches à la fosse - Le regard d'interception facilite l'accès aux conduites reliant les fosses à la cabine pour d'éventuels entretiens 	
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Facile d'exploitation - Possibilité d'utiliser des matériaux locaux pour la superstructure, la toiture et la porte d'accès - Sans odeur, sans insectes 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessite de l'eau. - Nécessite un sol assez perméable - Coût assez élevé

Conditions de mise en place
<ul style="list-style-type: none"> - Zone à habitat dense, dispersé ou regroupé - Sol perméable - Disponibilité d'espace pour abriter deux fosses distantes d'au moins 3 m. - Disponibilité d'eau pour la chasse (minimum 30 litres/j. par famille de 10 personnes) - Éloignement de plus de 15 m. des sources d'eau potable (puits, forage) - Nappe à plus de 1 m. du radier de la fosse - Accessibilité de la zone pour l'acheminement de ciment, de tuyau PVC, de dalle et siphon, et de fer
Entretien et Maintenance
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser de l'eau (environ 3 litres) pour la chasse - Éviter au mieux le déversement d'eaux usées - Nettoyer quotidiennement le radier et la cuvette de la cabine - Vérifier régulièrement le regard - S'assurer que l'un des tuyaux n'est pas obturé - Éviter l'introduction de corps solides à travers la cuvette - Vérifier le niveau de remplissage de la fosse en utilisation - Opérations à mener lorsque la fosse est pleine <ul style="list-style-type: none"> ○ Enlever le bouchon menant à la fosse vide ○ Obturer l'orifice du tuyau conduisant à la fosse pleine ○ Les boues de la fosse pleine ne pourront pas être extraites avant 3 ans

Coût de la TCM

Tableau 5

Eléments de coût de la TCM

Source : S.O. PN-AEPA / volet technologies ; O. Guene - prix de Ouagadougou oct. 2008

Composante	Fosse non maçonnée		Fosse maçonnée	
	FCFA	%	FCFA	%
Fosse	17 270	13	68 320	37
Dalle	12 570	9	12 570	7
Superstructure	65 300	48	65 300	35
Cuvette plus siphon	18 000	13	18 000	10
Main d'œuvre	22 500	17	22 500	12
Total	135 640	100	186 690	100

Projets ou programmes faisant la vulgarisation des TCM**Tableau 6**Projets vulgarisant la
TCMSource : S.O. PN-AEPA /
volet technologies ; O.
Guene - prix de
Ouagadougou oct. 2008

Projet/programme	Zone concernée	Nombre de réalisations
PSAO (1992 – 2004)	Ville de Ouagadougou	168
PSAB (2000 – 2004)	Ville de Bobo-Dioulasso	556

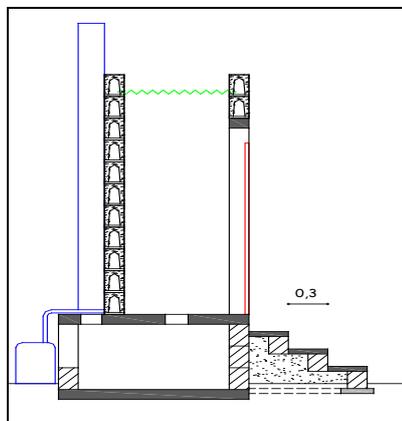
Commentaire

Les TCM ont eu un grand succès en milieu musulman et se traduit par le nombre important d'ouvrages construits dans les grandes villes surtout à Bobo-Dioulasso dans le cadre du PSAB. Leur utilisation et entretien sont bien appréhendés par les bénéficiaires.

En milieu semi urbain et rural, les contraintes liées à la quantité d'eau nécessaire pour le fonctionnement de l'ouvrage et la rigueur nécessaire pour sa construction constituent un facteur limitant pour sa promotion à grande échelle.

2.2.1.4 Latrine Ecosan2**Éléments constitutifs**

- La fosse est construite entièrement hors sol ou semi enterrée et ne reçoit que les matières fécales, la cendre ou tout autre produit déshydratant, les matériaux de nettoyage anal.
- Derrière la fosse une ouverture est prévue pour l'extraction des matières fécales compostées (dans le cas de la double fosse) ou à stocker pour compostage (dans le cas de la fosse unique). L'ouverture est en maçonnerie à joints faiblement dosés
- La fosse est reliée à un tuyau de ventilation
- un bidon de stockage / hygiénisation des urines et le cas échéant les eaux de nettoyage anal évacuées dans un lit de mulch (puisard).
- Les escaliers pour l'accès à la cabine



² CREPA, 2006. Boîte à outils ecosan, 46 pages.
Burkina Faso – Rapport final

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Permet d'avoir un humus de qualité - Nécessite pas ou peu de fouille - Nuisances olfactives minimisées - Pas de mouches 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès à la cabine par des escaliers peut gêner les personnes âgées ou handicapées - Risque de résistance culturelle par rapport à la manipulation des produits d'origine fécale - Exige un déplacement après défécation dans la cabine en cas de nettoyage anal à l'eau - Contrainte d'utilisation de la cendre ou de son équivalent après chaque défécation en zone plus ou moins humide
Conditions de mise en place	
<ul style="list-style-type: none"> - Zones où l'excavation du terrain est difficile (roche, sol dur, etc....), - Zones où le niveau de la nappe phréatique est élevé, - Zones rurales maraîchères, - Zones à faible consommation d'eau 	
Entretien et Maintenance	
<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage périodique du sol de la cabine et évacuation des eaux de lavage par le système d'évacuation des eaux de nettoyage anal, - Pour la première utilisation répandre sur le fond de la fosse de la terre pour absorber l'humidité des selles et pour empêcher l'adhérence des premières selles sur ce fond, - Les urines sont stockées dans des bidons de 20 à 50 litres, et sont hygiénisées au bout de 40 jours - Utilisation de la cendre après chaque utilisation de la latrine, - S'assurer que les parois des tuyaux de ventilation sont intacts (reboucher les éventuelles perforations) - Remplacer le grillage à l'extrémité du tuyau de ventilation s'il est perforé - Opérations à mener lorsque la fosse est pleine <ul style="list-style-type: none"> o Lorsque la fosse est remplie au 2/3, compléter le remplissage avec du sable ou de la terre sèche et obturer le trou de défécation o La vidange de la fosse et le retrait de l'humus se font après 6 mois correspondant au temps de minéralisation et de pasteurisation des boues. Il est nécessaire dans ce cas de casser le joint de la maçonnerie pour accéder à la fosse. 	

Figure 5

Latrine ECOSAN -
Type vietnamienne
(arrière)



Figure 6

Latrines ECOSAN -
Type TECPAN (arrière
plan)



Figure 7



Coût de la latrine Ecosan

Tableau 7

Eléments de coût de la
latrine ECOSAN double
fosse

Source : S.O. PN-AEPA /
volet technologies ; O.
Guene - prix de
Ouagadougou oct. 2008

Composante	Coût	
	FCFA	%
Fondation et fosse	31 375	17
Dalle et accessoire	47 250	25
Superstructure	86 350	46
Main d'œuvre	22 500	12
Total	187 450	100

Commentaire

La technologie ECOSAN est surtout mise en œuvre par le CREPA à travers le programme de recherche (2002 – 2005) dans un premier temps. Ce programme de recherche a vu la construction de plusieurs latrines ECOSAN en milieu rural et semi urbain comme à SABBENGA (60 latrines), à SAABA (27 latrines), à TOUGAN (5 latrines). Le succès de la phase expérimentale a amené la dissémination de la technologie à BANFORA par le CREPA Burkina à POA avec l'appui du CREPA siège, dans la province du BAM en partenariat avec Plan Burkina, et à Ouagadougou à travers un programme urbain à grande échelle dans 4 communes urbaines en partenariat avec l'UNION EUROPEENNE, ONEA et GTZ.

Certaines particularités de la technologie à savoir la possibilité de réutilisation de l'urine pour l'agriculture et la fosse hors sol avec vidange facile, rendent la latrine ECOSAN particulièrement

intéressante pour des zones où la nature du sol est inadaptée pour le creusage des fosses et où les besoins en fertilisants agricoles sont cruciaux.

2.2.1.5 Fosse septique

Éléments constitutifs	
<ul style="list-style-type: none"> - 1 fosse compartimentée au moins en 2 parties recevant les eaux vannes et les eaux grises (cuisines, lessives). Ces deux compartiments permettent de décantier et de stabiliser les excréta. - 1 dispositif de mise en charge (té) ou d'admission des eaux usées dans le premier compartiment - 1 dispositif d'évacuation des eaux décantées vers un système de traitement des eaux usées 	
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Confort pour l'utilisateur - Bonne décantation et réduction des matières organiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé. - Nécessite beaucoup d'eau - Nécessite un système de vidange et de traitement des boues
Conditions de mise en place	
<ul style="list-style-type: none"> - Eau disponible en assez grande quantité avec des branchements intérieurs permettant la chasse des excréta. - Assez d'espace dans la cours pour la fosse et éventuellement les éléments épurateurs en aval, - Sol suffisamment imperméable pour infiltrer le flux d'eau journalier rejeté sinon s'assurer de la possibilité de réalisation in situ de plateau absorbant ou de terre filtrant ou à défaut d'un réseau d'égout de petit diamètre et d'une station d'épuration des eaux usées - Existence d'un service de vidange des boues - Existence d'une unité de traitement des boues de vidange. 	
Entretien de routine	
<ul style="list-style-type: none"> - Vérification périodique de la hauteur des boues dans la fosse - Lorsque la hauteur des boues atteint 2/3 de la hauteur utile, alors précéder à la vidange de la fosse 	

Coût de la fosse septique et de ses accessoires.**Tableau 8**

Eléments de coût de la fosse septique

Source : S.O. PN-AEPA / volet technologies ; O. Guene - prix de Ouagadougou oct. 2008

N°	Désignation	Prix total
A1	Infrastructure	243 796
A1	Fosse	163 457
A2	Puisard	28 711
A3	Regards de visite (02)	28 711
B	Superstructure	214 230
B1	Cabine	149 745
B2	Plomberie et sanitaires	51 430
B3	Seuil bétonné	13 055
C	Main d'œuvre	114 507
	Total	572 533

Commentaire

Le succès des fosses septiques est surtout constaté au niveau des bâtiments à usage collectif comme les administrations et les centres de santé ou les établissements pénitenciers où la technologie se présente comme difficilement incontournable, mais également dans les ménages de haut standing des grandes villes.

Le principal problème constaté avec ces ouvrages est principalement la fréquence de remplissage jugée trop élevée par les usagers (surtout dans les lieux d'usage collectif) et l'insuffisance de moyens financiers pour assurer une vidange régulière. Ce remplissage rapide est principalement dû à la sous-estimation du nombre d'usagers lors du dimensionnement de l'ouvrage mais également à la nature hydrogéologique des terrains (infiltration au niveau des puisards). Mais également au déversement anarchique et sans traitement des produits de vidange qui ont des conséquences environnementales néfastes.

2.2.1.6 La latrine traditionnelle

C'est une latrine sommairement réalisée avec les moyens de bord comprenant une simple fosse recouverte d'une dalle munie d'un trou de défécation et d'une cabine assurant l'intimité. Ce type d'ouvrage est le plus répandu au niveau du Burkina Faso car il concerne plus de 20% des ménages.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - relativement peu coûteuse - facilement réalisable par l'utilisateur - peut fonctionner sans eau - superstructure à la guise de l'utilisateur 	<ul style="list-style-type: none"> - non améliorée - elle n'a aucune prévention contre les nuisances considérables (odeurs, mouches, ruissellement, etc.) - elle est peu fiable en matière de résistance aux charges - elle peut être exposée à l'effondrement du fait qu'elle est réalisée avec de faibles moyens

Coûts

Le coût de la latrine traditionnelle est variable selon les possibilités financières du bénéficiaire puisqu'il n'y a pas de norme pour la superstructure et la dalle.

Figure 8

Latrine traditionnelle



Figure 9

Latrine traditionnelle



Structures faisant la vulgarisation des latrines traditionnelles

Au niveau des programmes recensés, ceux qui l'ont adopté sont respectivement, par rapport au nombre des réalisations faites : (i) le programme de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) / Office de Développement Evangélique (ODE), 2730 réalisations ; (ii) le programme Eau et Assainissement/ACCEDES, 242 réalisations; (iii) le programme Défi du Sahel/ Association/Opération Oasis Sahélien (OOS), 150 réalisations ; (iv) le programme de Développement Intégré autour des Barrages (PDIB)/ Office de Développement Evangélique (ODE), 78 réalisations ; (v) le PDL/SAB, 72 réalisations; (vi) le programme de latrinisation dans les provinces de l'Oubritenga et du Kourwéogo (60 latrines) ; (vii) le programme de latrinisation dans la province de l'Oubritenga (20 latrines) ; soit au total 3.352 latrines traditionnelles réalisées sur 3.610 prévues par ces programmes.

2.2.2 Gestion des eaux grises

En milieu rural, la consommation en eau est en général assez réduite et les quantités utilisées peuvent ne pas justifier l'installation d'ouvrage de dispersion et d'infiltration dans le sol. Les eaux de lessive, de vaisselle et dans une certaine mesure des douches peuvent être stockées dans des récipients et recyclées dans la petite agriculture domestique (voir photo ci-après). Les douches peuvent avoir aussi comme exutoire un petit périmètre agricole où sont drainées les eaux résiduaires.

Ces eaux usées peuvent aussi être utilisées pour le compostage des résidus organiques domestiques.

Figure 10

Dispositif de recyclage des eaux grises



De façon plus fréquente les eaux usées sont traitées à travers les puisards reliés à des douches ou des aires de lavage.

2.2.2.1 Les douches puisards

Éléments constitutifs
<ul style="list-style-type: none"> - Une cabine - Une fosse (puits) filtrante (puisard) - Un tuyau en PVC muni d'un siphon au sol ou d'un dégrilleur

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Permet une gestion appropriée des eaux usées grises (douches) - Évacuation simple sans nuisance des flaques d'eau stagnantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'être situé sur un terrain adéquat facilitant l'infiltration des eaux résiduaires
Conditions techniques de mise en place	
<ul style="list-style-type: none"> - Sol de perméabilité acceptable - Sol excavable sur une profondeur permettant d'avoir une surface latérale d'infiltration du flux journalier d'eau usée 	
Entretien de routine	
<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage de l'intérieur de la cabine - Opérations à mener lorsque le puisard est colmaté <ul style="list-style-type: none"> o Ouvrir la fosse o Nettoyer les parois de la fosse (enlever le biofilm qui freine l'infiltration) 	

Coût d'une douche puisard

Tableau 9

Eléments de coût de la douche puisard

Source : S.O. PN-AEPA / volet technologies ; O. Guene - prix de Ouagadougou oct. 2008

N°	Désignation	Prix total
A	Infrastructure	79 394
A1	Puisard	46 950
A2	Regard en maçonnerie	9 497
A3	Fondations, soubassements et sanitaires cabine	22 947
B	Superstructure	65 345
B1	Cabine de douche	61 403
B2	Seuil bétonné	3 942
C	Main d'œuvre	15 750
TOTAL (parois puisard maçonnées)		160 489
TOTAL (parois puisard non maçonnées)		139 643

2.2.2.2 Les lavoirs-puisards

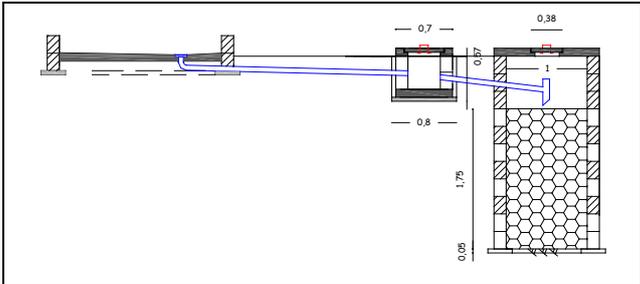
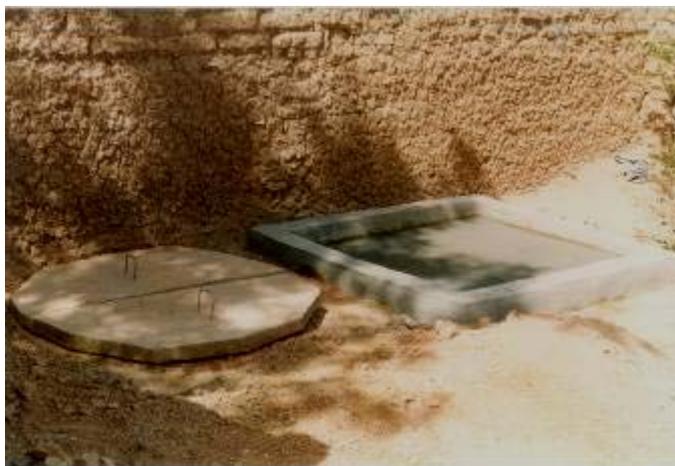
Éléments constitutifs
<ul style="list-style-type: none"> - Une aire de lavage - Une fosse filtrante (puisard) - Une dalle de couverture de la fosse - Un tuyau en PVC muni d'un siphon de sol ou d'un dégrilleur

Conditions techniques de mise en place
<ul style="list-style-type: none"> - Sol de perméabilité acceptable - Sol excavable sur une profondeur permettant d'avoir une surface latérale d'infiltration du flux journalier d'eau usée
Possibilités d'utilisation de matériaux locaux
<ul style="list-style-type: none"> - Puisard : pierre taillée pour la stabilisation éventuelle des parois (Régions de la Boucle du Mouhoun et du Sud Ouest)
Entretien de routine
<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage de la plateforme du lavoir - Opérations à mener lorsque le puisard est colmaté : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ouvrir la fosse ○ Nettoyer les parois de la fosse (enlever le biofilm qui freine l'infiltration) ○ Éventuellement nettoyer les parois des moellons ou renouveler les moellons si disponibles

Figure 11

Lavoir - puisard en milieu rural



Coût d'une douche puisard**Tableau 10**Eléments de coût du
lavoird puisardSource : S.O. PN-AEPA /
volet technologies ; O.
Guene - prix de
Ouagadougou oct. 2008

N°	Désignation	Prix total
A	Infrastructure	83 350
A1	Puisard (parois en maçonnerie)	46 950
A2	Regard en maçonnerie	9 497
A4	Lavoird	26 904
B	Main d'œuvre	6 750
TOTAL (si fosse maçonnée)		90 100
TOTAL (si fosse non maçonnée)		69 254

2.2.3 Actions d'accompagnement des programmes

2.2.3.1 Situation actuelle

La promotion de l'hygiène fait appel au changement de comportement dans les actions quotidiennes de la vie courante. Aussi bien en milieu urbain, semi urbain qu'en milieu rural, le déficit d'hygiène concerne principalement le mode d'alimentation en eau de boisson, d'évacuation des excréta, le lavage des mains et la propreté des aliments.

Ainsi, la stratégie adoptée par la Politique Nationale en matière d'Hygiène Publique (PNHP) élaborée en 2003 par le Ministère de la Santé consiste à intégrer dans tous les projets et programmes de développement initiés par l'Etat ou les partenaires au développement des aspects liés à l'hygiène. Ces aspects peuvent se présenter sous forme technologiques (constructions d'ouvrages) et/ou de formation et/ou information – éducation – communication (IEC) et de sensibilisation. Ces actions comprennent entre autres :

- La promotion de l'hygiène en milieu rural ;
- La promotion de l'hygiène en milieu scolaire ;
- L'élaboration de normes et de règles d'hygiène en milieu hospitalier ;
- L'élaboration d'un plan de communication et d'information en matière d'hygiène publique pour la santé ;
- L'intégration d'un volet AEP dans les programmes d'assainissement et réciproquement.

Concernant le volet technologique, la plupart des options visant à améliorer l'hygiène du milieu et la santé publique sont récentes et certaines en phase expérimentale.

2.2.3.2 Options technologiques

Les dispositifs de lavage de mains

Il s'agit d'un réservoir de stockage d'eau qui est installé près de latrines publiques, il permet le lavage des mains après l'utilisation des latrines, donc après le contact avec les selles. Il se compose des éléments suivants :

- 1 fût en tôle bac galva, en alu zinc ou en maçonnerie qui sert à stocker l'eau
- 1 robinet de puisage réglé à un débit faible pour éviter le gaspillage de l'eau
- 1 socle en maçonnerie servant de support au fût.
- 1 support pour savon

Le dispositif coûte environ 18.000 FCFA et sa vulgarisation est faite généralement à travers les projets de latrinisation au niveau scolaire et public (PEEN, PIHVES 2, projets UNICEF, CREPA, PLAN, PHU4B etc.).

Figure 12

Lave-mains en tôle galva (CREPA /Tougan)



Figure 13

Lave-mains en maçonnerie (UNICEF / Méguet)



Les postes d'eau potable

Le poste d'eau potable est un dispositif amélioré du système de stockage et de puisage traditionnel de l'eau de consommation. Il permet de conserver la qualité de l'eau jusqu'à la consommation, en ce sens qu'il évite que le récipient de puisage plonge directement dans le canari. Il se compose d'un support, d'un récipient de stockage et d'un couvercle. Le support peut être réalisé en métal, en mortier de ciment ou en banco amélioré. Le fond du récipient est percé d'un trou et raccordé à un robinet par l'intermédiaire d'un tuyau flexible. Ce robinet permet les prélèvements d'eau et limite les risques de pollution qui peuvent résulter de l'introduction répétée du gobelet dans le récipient. Les différentes variantes du poste d'eau potable sont réalisables localement et coûtent entre 5.000 et 17.000 FCFA.

3 Impact des programmes d'assainissement, appropriation, durabilité et changements de comportement - Résultats de la collecte des données

3.1 Les principaux programmes d'assainissement recensés

A côté des 10 zones de programmes retenues pour mener la collecte de données, une trentaine de programmes ont été identifiés au niveau national lors de la revue documentaire. Le résumé de l'ensemble de tous ces programmes est porté dans le tableau 11 avec leurs régions et zones d'intervention et la population concernée.

L'étude réalisée en 2007 par le groupement AC3E/CREPA Burkina sur la « Revue des programmes et projets intégrant l'éducation à l'hygiène et la promotion de latrines familiales en milieu rural et semi urbain au Burkina Faso » pour le compte du Ministère de la santé a montré que sur 40 900 latrines familiales prévues pour être réalisées par l'ensemble de ces programmes d'ici 2015, la répartition par région et par province est faite selon les proportions suivantes :

- aux niveaux des régions, la région du Centre-Est est le plus grand bénéficiaire avec près de 30% de toutes les réalisations prévues, elle est suivie respectivement par celles du Nord (12,2%), du Centre-Nord (12%), de la Boucle du Mouhoun (9,0%), du Centre-Ouest (8,1%) etc. Il s'agit des régions où sont exécutés les programmes et projets jugés pertinents et portés dans le tableau n°11 ci-dessous ; les régions les moins touchées sont celles de l'Est (0,2%), des Cascades (0,2%), du Sahel (0,3%) et de celle des Hauts Bassins (1%) ;
- aux niveaux des provinces, les plus grandes bénéficiaires sont respectivement celles du Kouritenga (12,7%), du Boulgou (10,1%) et du Koulpelgo (7,0%) toute la région du Centre Est qui connaît une concentration particulière de programmes de grande envergure en matière de latrinisation (programmes du PIHVES I et II, du PADSEA II, et programme du Plan Burkina).

3.2 Les programmes retenus pour la collecte de données

Conformément aux besoins de l'étude, les 10 zones de programmes retenues pour l'enquête ont été sélectionnées en fonction de plusieurs critères pour assurer une représentativité de l'échantillon pour un meilleur résultat d'analyse. Ces critères sont entre autres :

- L'ancienneté du programme ;
- La technologie d'assainissement promue ;

- La zone de couverture ;
- La source de financement et/ou les principaux partenaires de mise en œuvre.

Ainsi les zones de programmes retenues, réparties sur 11 provinces sont répertoriées dans le tableau 12 et localisées sur la figure 8.

Tableau 11

Résumé des principaux programmes d'assainissement intégrant la promotion de latrines familiales au Burkina Faso

Source :
Archives
AC3E/CREPA

REGION	PROGRAMME / PROJET	MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE	PERIODE	PROVINCES COUVERTES	VILLAGES CONCERNES	POPULATIONS CONCERNEES	LATRINES FAMILIALES PREVUES	LATRINES FAMILIALES REALISEES
1- BOUCLE DU MOUHOUN	1- PADSEA II/ EHA	DRAHRH/-BM	2005-2009	4 Banwa, Kossi, Nayala, Sourou.	752 105 380 156 111	736572 215297 211588 136393 173294	3720	350
	2-PDIB	ODE	1996-1999	Sourou.	01	2810	40	
2- CASCADES	1- Programme Eau et Assainissement	ACCEDES	2007-2008	Comoé	03	100 ménages	100	42
	2- PRAE/CREPA	UNICEF	2006	Comoé	37	-	-	100
3- CENTRE	1- PDRDP/BK	DRAHRH-CS	2002-2007	Kadiogo	145	232158	2000	1 481
	2- PAISA/MABUSEN/ AMUS-EMESA	WATER AID	2004-2010	Kadiogo	05	-	396	345
	3-PAISA / MABUSEN /EMESA		2004-2010	Kadiogo	06	-	-	458
	4- PRAE/CREPA	UNICEF	2003-2005	Kadiogo	01 (Saaba)	6942	-	64
4- CENTRE-EST	1- PADSEA II/ EHA	DRAHRH/ CE	2005-2009	3	575	718294	4200	17

				Boulgou,	165	384117		
				Koulpelgo,	187	137399		
				Kouritenga.	223	196778		
	2- PIHVES II + PIHVES II A	DRAHRH/ CE	2003-2005	3	564	837816	-	1050
				Boulgou/ Kouritenga	388	580895	-	926
				Ganzourgou	176	256921	-	124
	3-PEPA	PLAN BURKINA	1994-2015		223	196778	-	3263
				Kouritenga.				
	4-PAE PHA/ A/DAKUPA	WATER AID	2001-2011	2	42	68961	-	3689
					22	47558		1918
				Boulgou,	20	21403		1771
				Koulpelgo				
	5- Programme Eau et Ass. /CE	BORNE FONDEN	2002-2007	2	14	48690		1170
					09	36298	-	
				Boulgou (6 centres),	05	12392		
				Koulpelgo (4 centres)				

REGION	PROGRAMME / PROJET	MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE	PERIODE	PROVINCES COUVERTES	VILLAGES CONCERNES	POPULATIONS CONCERNEES	LATRINES FAMILIALES PREVUES	LATRINES FAMILIALES REALISEES	
5-CENTRE-OUEST	1-PAISA/MABUSEN	WATERAID	2004-2010	Boulkiemdé / Sanguié	06	-	-	420	
	2- PRAE/CREPA /ASSED/CR-POA	ADIS	2005-2007	Boulkiemdé	01 (Poa)	5848	100	10	
	3-PDL/SAB	DRED	2002-2006	2	Sanguié, Boulkiemdé	104	-	72	72
						39		10	10
						65		62	62
	4-PAE PHA/ AMUS	WATER AID	2001-2011	Boulkiemdé	40	-	300	1661	
	5- PLCP	ODE	2000-2003	2	Sanguié, Boulkiemdé	50	94 617	2730	2730
17						27602	931	931	
33						67015	1799	1799	
6- PDIB	ODE	1996-1999							

				2		02	5274	14	14
				Sanguié,		01	2260	09	09
				Boulkiemdé		01	3014	05	05
6-CENTRE-NORD	1- PEPA/BAM	PLAN BURKINA	1998-2008	3		-	-	4593	4593
				Bam		-	-	1318	1318
				Namentenga		-	-	1319	1319
				Sanmatenga		44	-	1956	1956
	2-PDL/S	DRAHRH-CN	2002-2006	Sanmatenga		34	-	180	374
	3-PDIB	ODE	1996-1999	Sanmatenga		02	61448	05	05
7-CENTRE-SUD	1-PDRDP/BK	DRAHRH-CS	2002-2007	Bazèga		177	213824	2000	1481
	2- Programme Eau et Ass. /CS	BORNE FONDEN	2002-2007	Zoundwégo :(5 centres).		07	11267+	-	590

8-EST	1-Projet Pilote d'EHA à l'école	DREBA/UNICE F	2005	Gnagna	33	-	-	-
	2-Projet de construction de latrines familiales	A/UNTAANI	1997-1998	Gourma (Diapangou)	01	25000	100	100
9- HAUTS-BASSINS	1- Programme Eau et Ass.	ACCEDES	2007-2008	Houet	12	-	400	200
	2- PDIB	ODE	1996-1999	Tuy	01	1959	19	19
10- NORD	1- PEEN	DRAHRH-N	1999-2004	2	469	696027	-	250
				Yatenga,	370	384688	-	-
				Loroum	99	111339	-	-
	2- PADSEA II/ EHA	DRAHRH-N	2005-2009	4	785	868438	4480	-
				Yatenga,	379	392370	-	-
				Loroum,	99	111339	-	-

				Passoré,	202	253392		-
				Zondoma	105	111337	-	-
	3- PAISA/MABUSEN	SASO/ WATER AID	2004-2010	Passoré	07	-	-	241
11- PLATEAU CENTRAL	1- Programme de latrinisation	DRS/UNICEF	2007-2010	Ganzourgou	176	256921	-	1670
	2- Projet Pilote d'EHA à l'école	DREBA/UNICEF	2000-2005	Ganzourgou	26	-	-	1130
	3- Programme de latrinisation	DRS/Particulier	1997	Oubritenga (Matté)	01	732	20	20
	4- Programme de latrinisation	DRS/PSAN	1999	2	06	-	60	60
					Oubritenga, Kourwéogo	02 04	- -	
	5- PDIB		1996-1999	03	03	29862	160	160

		ODE		Oubritenga	01	407	43	43
				Kourwéogo	01	5459	58	58
				Ganzourgou	01	23996	59	59
12- SAHEL	1-Programme Défi du Sahel	ONG EAU VIVE	2007-2010	2	14	22150	150	150
				Oudalan	11	14550	48	
				Séno	03	7600	102	
13- SUD-OUEST	1- PEPA/SO	PLAN BURKINA	1994-2008.	3	875	307405	-	1910
				Poni	535	179476	-	1071
				Bougouriba	132	76498	-	147
				Noumbiel	208	51431	-	692
	2-PDL-CR/Dano, Dissin	A/ VARENA	2004-2006	Ioba	06	-	600	600

		/WATER AID						
	3- Projet Rural de Dano, Dissin	A/ VARENA	2006-2011	loba	10	-	2400	1090
		/WATER AID						

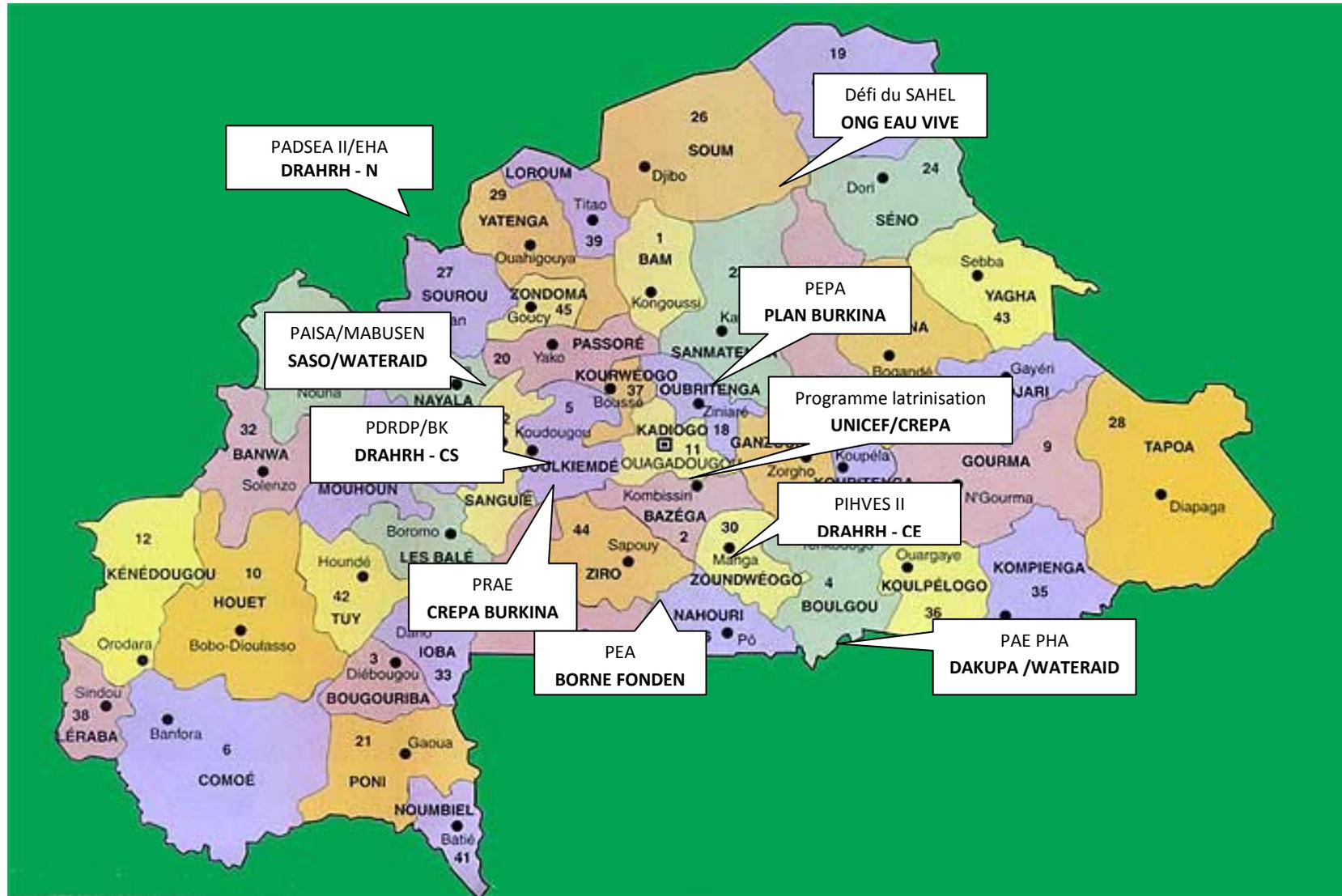
Tableau 12
Les zones de programmes retenues pour la collecte des données

Programme / Projet	Localisation (province)	Période	Objectif	Organisme de mise en œuvre	Technologie	Village à enquêter (ZP)	Village témoin (ZHP)
Programme Défi du Sahel	SENO	2007 - 2010	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations du Sahel	ONG EAU VIVE	traditionnel	Dori	Korsimoro
PAISA/MABUSEN	PASSORE	2004 - 2010	Contribuer à la sécurité alimentaire dans les pays cibles avec l'amélioration de l'accès à l'eau potable, la promotion de l'hygiène et l'assainissement pour les populations.	SASO/WATERAID	Dalle SAN PLAT	Douré	Laye
PADSEA II/ EHA	YATENGA	2005-2009	Assurer et augmenter l'accès durable des populations à l'eau potable et promouvoir l'hygiène et l'assainissement	DRAHRH-N	Dalle San Plat	Sissamba	Niou
PDRDP/BK	KADIOGO	2002-2007	Contribuer à la réduction de la pauvreté des populations par le renforcement entre autres des services sociaux de base.	DRAHRH-CS	SAN PLAT Ventilée	Komki/ Yaoghin	Tanguin dassouri
Programme de latrinisation – UNICEF Ganzourgou - Gnagna	GANZOURGOU	2007-2010	Réunir les conditions optimales pour garantir l'accès et l'utilisation des sources d'eau potable, la gestion adéquate des excréta et des bonnes pratiques d'hygiène au profit de 75.000 personnes des provinces du Ganzourgou et Gnagna.	DRS/UNICEF/CREPA Burkina	SAN PLAT Ventilée	Méguet	Nioko 2
PAE PHA/ DAKUPA	KOULPELOGO	2004-2011	Mettre en œuvre un projet de promotion des latrines familiales à travers les écoles satellites	DAKUPA	Dalle San Plat améliorée	Naboudin	Toessé
PIHVES II	BOULGOU	1998-2003	Assurer et augmenter l'accès durable des populations à l'eau potable et promouvoir l'hygiène et l'assainissement	DRAHRH-CE	Dalle San Plat	Dissiam	Kombissiri

PEPA/ PLAN BURKINA	SANMENTENGA	1998 - 2008	Contribuer à l'amélioration des conditions matérielles et sanitaires de populations par la réalisation d'ouvrages d'assainissement.	PLAN BURKINA	SAN PLAT Ventilée	Forgui	Dapelogo
PRAE/CREPA	KADIOGO	2003 - 2005	Faciliter l'accès des populations des zones défavorisées de Banfora et Saaba aux systèmes d'assainissement écologique durables	CREPA BURKINA	ECOSAN	Saaba	Loumbila
PEA/BORNE FONDEN	ZOUNDWEOGO	2002 - 2007	Aider les enfants des familles à devenir des adultes indépendants et responsables, grandissant en bonne santé et bien éduqués	BORNE FONDEN	4 variantes VIP	Sakuilga	Koubri

Figure 14

Localisation des zones de programmes retenues pour enquête



3.3 Résultats de la collecte des données

3.3.1 Les zones d'anciens programmes

3.3.1.1 Les ménages

Caractéristiques des ménages enquêtés

Des personnes enquêtées dans les familles, il ressort que 85% des personnes interrogées sont des hommes contre seulement 16% de femmes. Ceci s'explique par le fait qu'en milieu traditionnel, l'homme reste le chef de ménage et donc le plus souvent astreint à fournir des informations sur la famille. Ce n'est qu'en son absence que la femme est habilitée à répondre à un questionnaire d'enquête.

Tableau 13

Répartition des enquêtés selon l'âge

Source: données de l'enquête

Age	Plus de 40 ans	Entre 25 et 40 ans	Moins de 25 ans	Total
Effectif	122	60	16	200
%	61	30	9	100

La majorité des personnes enquêtées ont plus de 40 ans soit 61% des enquêtés contre seulement 30% qui ont un âge compris entre 25 et 40 ans.

Tableau 14

Répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale

Source: données de l'enquête

Désignation	Marié(e)	Célibataire	Vivant maritalement	NR	Total
Effectif	178	13	0	6	200
%	89	6	0	5	100

Le tableau ci-dessus laisse apparaître que 89% des personnes ayant renseigné le questionnaire famille sont mariés contre seulement 6,5% de célibataires.

Tableau 15

Répartition des enquêtés selon le statut du chef de ménage

Source: données de l'enquête

Statut	Paysans	Autres	Imam	Total
Effectif	137	59	1	197
%	69	30	1	100

Les résultats de l'enquête montrent que 69 % des chefs de famille ayant renseigné le questionnaire famille sont des paysans, ceci s'explique par le fait que l'étude a été menée en milieu rural.

Tableau 16

Répartition des enquêtés selon le revenu annuel de la famille

Source: données de l'enquête

Revenus de la famille	100000 à 300000	500001 à 700000	Moins de 100000	NR	Total
Effectif	42	41	15	2	100
%	42	41	15	2	100

A la lecture de ce tableau on constate que seulement la moitié des enquêtés ont donné une réponse sur leurs revenus. Ainsi on remarque que les revenus annuels de ces familles sont assez élevés. En effet on constate que 42% et 41% ont respectivement des revenus situés entre 100.000 et 300.000 FCFA et 500.001 et 700.000 FCFA. Au regard de ces revenus, on peut dire que la réalisation d'ouvrages d'assainissement ne constitue pas un problème majeur pour ces familles.

Sensibilité aux questions d'hygiène et assainissement

L'étude s'est aussi intéressée sur le niveau de sensibilisation des familles de la zone programme sur les questions d'assainissement.

Tableau 17

Répartition des enquêtés selon la sensibilisation aux questions d'assainissement

Famille a été sensibilisée	Oui très sensibilisée	Oui un peu sensibilisée	Non pas du tout	Total
Effectif	71	91	38	200
%	36	44	10	100

Source: données de l'enquête

Nous constatons, au regard des données de ce tableau, que 90 % (36 % + 34 %) des 200 familles enquêtées dans les zones programmes sont sensibilisés aux questions d'assainissement. Ce qui atteste qu'une grande partie de la population est avertie des questions d'assainissement.

Tableau 18

Répartition des enquêtés selon la sensibilité aux liens entre assainissement et santé

Famille a été sensibilisée aux liens entre assainissement et santé	Oui très sensibilisée	Oui un peu sensibilisée	Non pas du tout	Total
Effectif	78	87	35	200
%	39	43	18	100

Source: données de l'enquête

Les résultats montrent que 82 % des personnes enquêtées font le lien entre l'assainissement et la santé comme en témoigne le tableau ci-dessus. Ce pourcentage est élevé. Néanmoins, 18% du reste des familles ne font pas ce lien.

Tableau 19

Répartition des enquêtés selon les acteurs de sensibilisation

Source de sensibilisation	Services de santé	Radio	Famille	NR	Total
Effectif	102	60	1	27	190
%	54	31	1	14	100

Source: données de l'enquête

Pour ce qui concerne la source d'information, 54% affirment avoir bénéficié de ces informations des services de santé et 31 % de la radio. Néanmoins on constate que la famille reste la source d'information la moins utilisée pour les questions d'assainissement de santé (seulement 1% des enquêtés l'ont cité).

Tableau 20

Répartition des enquêtés selon la période de sensibilisation

Période de sensibilisation	Plus de 2 ans	Cette année	2 ans	NR	Total
Effectif	103	33	31	33	200
%	52	16	16	16	100

Source: données de l'enquête

Le lien entre l'assainissement et la santé est connu de ces familles depuis au moins comme le précisent 68 % des enquêtés (52 % + 16 %). Ceci montre que la sensibilisation sur les questions d'assainissement et de santé un élément important qui a été intégré dans la plupart des programmes de la zone d'enquête.

Ces sensibilisations sur les questions d'assainissement se trouvent renforcées par l'existence de comités de salubrité dans les villages.

Tableau 21

Répartition des enquêtés selon l'existence d'un comité de salubrité dans le village

Existence d'un comité de salubrité	oui	Non	NR	Total
Effectif	59	136	5	200
%	30	68	2	100

Source: données de l'enquête

Même si tous les villages enquêtés ne disposent pas de comité de salubrité, il demeure que son existence affirmée par 30% des enquêtés est illustratif. De plus la connaissance par ces comités du lien entre assainissement et santé permet aux villages de disposer de compétences endogènes capables d'assurer le relais à la fin des programmes.

La gestion des eaux usées

Tableau 22

Existence d'une douche dans la concession

Existence de douche dans la concession	oui	Non	NR	Total
Effectif	193	6	1	200
%	96	3	1	100

Source: données de l'enquête

La quasi-totalité des familles enquêtées (96%) affirment disposer de douche dans leur concession. Si la plupart dispose d'une douche, la question de la gestion des eaux usées demeure posée.

Tableau 23

Existence d'un puits perdu dans la concession

Existence de puits perdu dans la concession	oui	Non	NR	Total
Effectif	76	124	0	200
%	38	62	0	100

Source: données de l'enquête

A la lecture de ce tableau on constate que 38% des enquêtés dispose d'un puits perdu dans la concession contre 62% qui n'en disposent pas. Et ceux qui en disposent l'ont réalisé pour la plupart à l'extérieur de la concession (79%).

Pour les familles qui ne disposent pas de puisards, l'évacuation des eaux usées se fait soit dans la rue (pour 65%), soit dans les cultures autour de la case (31%) ou dans le petit élevage (3% des enquêtés).

Les familles qui ne disposent pas de puisards évoquent les raisons suivantes :

- la réalisation d'un puisard coûte trop chère (54% des enquêtés)
- elles méconnaissent l'importance d'un puisard (41%).

Parmi les familles qui ont réalisées un puisard dans leur concession, 68% affirment que l'initiative est venue du chef de famille. Les puisards sont des équipements utilisés durablement : leur utilisation date de 2 à 5 ans pour 47% des familles et de plus de 5 ans pour 25% des familles.

La gestion des excréta

Les familles disposant de latrines

Tableau 24

Existence de latrine dans la concession

Existence de latrine dans la concession	oui	Non	NR	Total
Effectif	158	39	3	200
%	79	19	2	100

Source: données de l'enquête

Dans les Zones Programmes (ZP), 79% des ménages disposent de latrines. Il convient de souligner que ce taux est une indication du taux d'équipement des ménages enquêtés, et qu'il n'est pas un taux d'accès à l'assainissement amélioré dans les zones considérées.

Parmi les 19% qui ne disposent pas de latrines 95% d'entre eux se disent prêts à utiliser des latrines publiques. En effet les enquêtés ont affirmé à 58% l'existence de latrines publiques dans le village, situées au marché (64%), à la mosquée (46%), à la gare (15%).

Tableau 25

Type de latrine construite

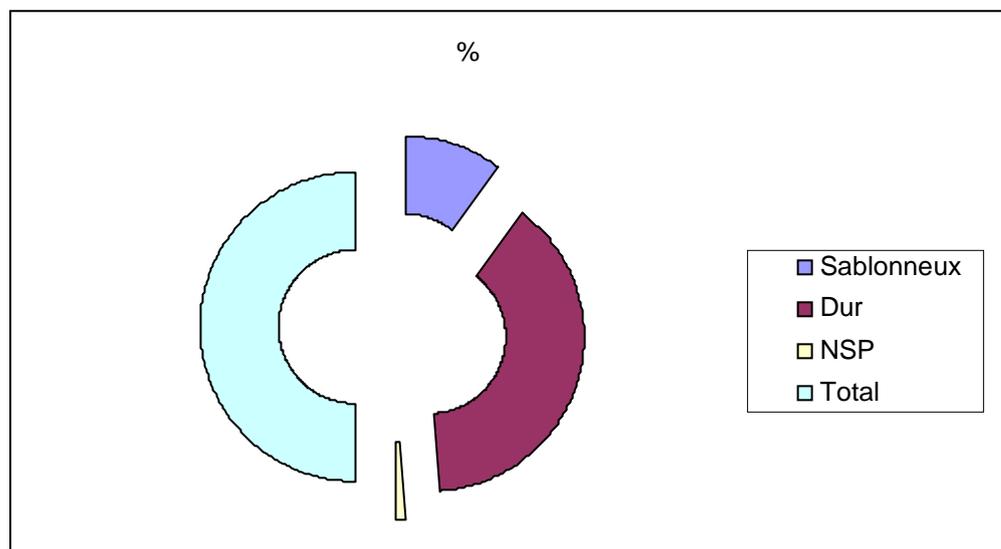
Type de latrines construites	San plat	Traditionnel	Autres	Total
%	59%	8	33	100

Source: données de l'enquête

Les types de latrines les plus souvent rencontrées dans les concessions sont en majorité des Sanplat (59% des cas). Quant aux latrines traditionnelles elles sont rares, seulement 8%. On constate que les 33% d'autres latrines sont pour la plupart des ECOSAN et des latrines améliorées.

Figure 15

Nature de terrain de construction de la latrine



Dans les zones enquêtées, la majorité des latrines ont été construites dans des terrains durs soit 77% des cas contre 20% des cas dans des terrains sablonneux (principalement dans la Région du Sahel au Burkina Faso).

Les enquêtés se sont prononcés sur les raisons ayant favorisé la construction de latrines dans leur concession :

Tableau 26

Raisons de construction de la latrine

Raison de la latrine dans la concession	Programme	Famille elle-même	Parent/amis	NR	Total
Effectif	91	26	1	55	173
%	52	15	1	32	100

Source: données de l'enquête

Parmi les familles qui disposent de latrines, 52% l'ont réalisé grâce à l'appui d'un programme. Par contre ils sont 15% à avoir pris l'initiative au sein de la famille.

Parmi ceux qui ont bénéficié de l'appui d'un programme, 95% affirment n'avoir pas été consultés sur leur préférence dans le choix des latrines. Néanmoins ils ont donné leur point de vue sur le niveau de satisfaction des latrines comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 27

Niveau de satisfaction par rapport aux latrines

Niveau de satisfaction	Tout à fait satisfait	Plutôt satisfait	Pas du tout satisfait	NR	Total
Effectif	67	57	7	56	187
%	36	30	4	30	100

Source: données de l'enquête

Le niveau de satisfaction de la latrine reçue est assez élevé au regard des résultats de l'enquête. En effet, au moins 66% affirment être satisfaits ou plutôt satisfaits de leur latrine.

Pour ce qui concerne les avantages liés à la construction de latrines, les familles citent l'hygiène pour 47% et le fait que cela évite les sorties à l'extérieur de la concession pour 45%.

D'une manière ou d'une autre presque tous trouvent des avantages dans la réalisation de latrines dans la concession.

Tableau 28

Etat des latrines

Source: données de l'enquête

Etat de la latrine dans la concession	Mauvais	Passable	Moyen	Bon	Excellent	N R	Total
Etat de propreté	-	87%	13%	-	-	-	100
Etat d'intimité	7%	73%	-	20%	-	-	100
Etat de commodité	4%	85%	11%	-	-	-	100
Etat de sécurité	3%	79%	-	-	18%	-	100

Au constat de l'état des latrines au niveau de la concession, on remarque que ce soit la propreté, la commodité, l'intimité, la sécurité, l'état des latrines de façon générale reste passable. Seuls l'état d'intimité et l'état de sécurité peuvent bénéficier d'une appréciation positive soit respectivement excellent pour 18% des cas et bon 20% des cas.

On remarque aussi que les familles n'entretiennent quasiment plus de lien avec leur maçon. En effet 46% des familles enquêtées n'ont plus revu le maçon depuis la construction de leur latrine.

Tableau 29

Etat physique de la latrine

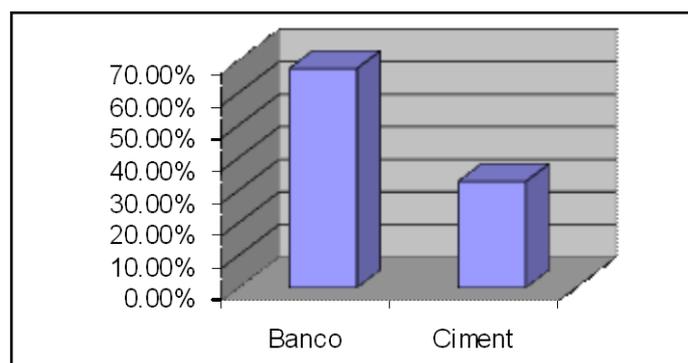
Source: données de l'enquête

Etat physique de la latrine dans la concession	Oui	Non
Chasse d'eau	1 %	99 %
Dalle ciment	99 %	1 %
Dalle bois	1 %	99 %
Fermeture dalle	75 %	25 %
Fosse étanche	41 %	59 %
Fosse simple	74 %	26 %
Double fosse	20 %	80 %
Ventilation fosse	53 %	47 %
Grillage anti-insectes	29 %	71 %
Clôture de protection	95 %	5 %

Les latrines en ZP sont réalisées avec une dalle en ciment à 99 % et qui possèdent des fermetures dans 75% des cas. On remarque que dans 74% des cas les fosses sont simples (20% de latrines à double fosse). Les latrines sont pour la plupart clôturées (95% des cas). La figure suivante permet de distinguer le type de clôture.

Figure 16

Superstructure des latrines

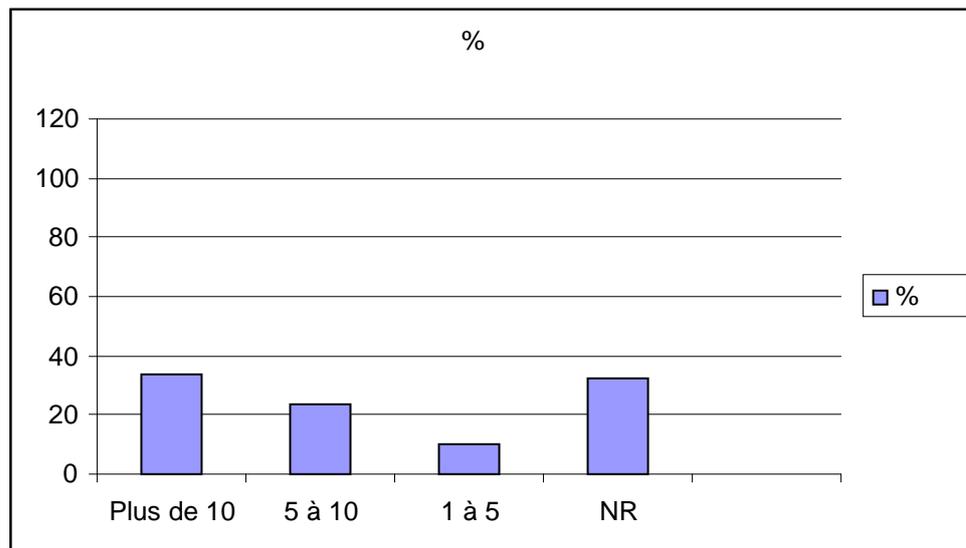


La majorité des latrines disposent d'une clôture de protection en banco à 67 % des cas contre 33% de latrines clôturées en ciment.

Les latrines sont quasiment utilisées par presque tous les membres de la famille comme en témoignent 62% des enquêtés. Le tableau suivant montre le nombre de personnes qui utilisent à la fois les latrines familiales.

Figure 17

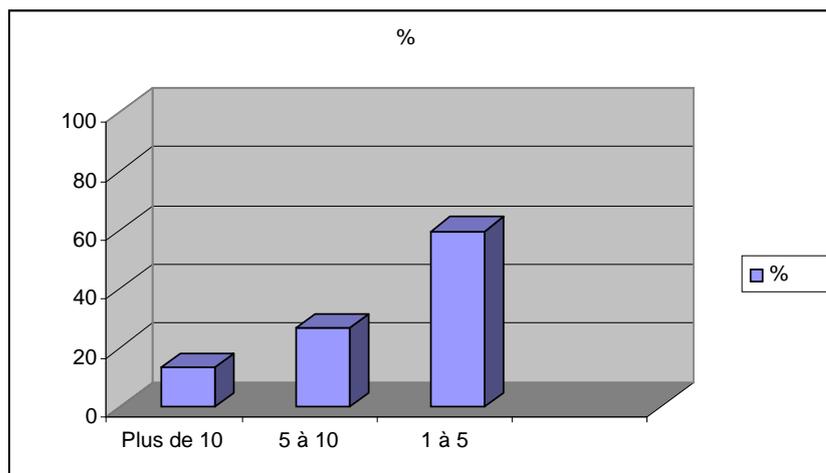
Catégories de personnes utilisant régulièrement la latrine



La lecture du graphique permet de voir que les latrines sont utilisées par plusieurs personnes : Dans 34% des cas elles sont utilisées par plus de 10 personnes et elles ne sont utilisées par 1 à 5 personnes que dans 10% seulement des cas. De plus les familles enquêtées affirment dans 27% des cas que ces mêmes latrines sont à la fois utilisées par des voisins.

Figure 18

Nombre de voisins utilisant la même latrine



Le graphique montre que 60% de latrines sont utilisées par 1 à 5 voisins et 27% par 5 à 10 voisins. Ceci montre que certaines familles ne disposant de latrine **utilisent** celle des concessions voisines.

Quant à l'entretien de ces latrines, les familles affirment avoir pris des dispositions :

Tableau 30

Dispositions prises pour l'entretien des latrines

Entretien latrine	Désinfection dalles	Balayage	Autres	NR	Total
Effectif	95	25	4	52	176
%	54	14	2	30	100

Source: données de l'enquête

La plupart des familles entretiennent leurs latrines soit en désinfectant les dalles (pour 54% des enquêtés) soit en balayant tout simplement (pour 14% des enquêtés).

Les familles qui disposent de latrines dans leur concession se sont prononcées sur le coût d'acquisition d'une latrine :

Tableau 31

Coûts d'acquisition des latrines

Entretien latrine	10.000 à 50.000	50.000 à 100.000	Moins de 10.000	NR	Total
Effectif	64	26	8	62	160
%	40	16	5	39	100

Source: données de l'enquête

40% des familles enquêtées affirment avoir déboursé entre 10.000 et 50.000 FCFA pour l'acquisition de leur latrine, et 5% qui l'ont obtenu à moins de 10 000 FCFA. Ainsi 40% affirment le paiement des coûts d'acquisition de leur latrine par la famille contre 31% grâce à l'appui d'un programme et 67% de ces familles affirment avoir payé au comptant.

40% des familles ont acquis leur latrine sur fonds propre : cela est assez encourageant et cela pourra servir pour sensibiliser les familles qui n'en disposent pas encore et qui attendent toujours l'appui extérieur.

Les familles ne disposant pas de latrines

Parmi les familles enquêtées ne disposant pas de latrines dans les ZP, seulement 20% évoquent l'absence de moyens financiers et 80% affirment ne pas avoir de réponse à cela. Quant à l'éventualité d'utiliser des latrines publiques 23% se disent prêtes à le faire.

Pour ce qui concerne la construction d'une latrine, 16% des familles ne disposant pas de latrines affirment être prêtes à passer commande si le coût est moins de 10.000FCFA contre seulement 5% qui le feront pour une fourchette de prix entre 10.000 et 50.000 FCFA. Par contre 79% affirment n'avoir pas de réponse sur la question.

Conclusion partielle

Les populations enquêtées dans les Zones Programmes ont été sensibilisées sur les questions d'assainissement et arrivent à faire le lien entre l'assainissement et la santé. Les familles disposent pour la plupart des latrines, des douches et des puisards pour l'évacuation des eaux usées. Les résultats de l'enquête démontrent que la quasi-totalité des latrines dans les concessions est utilisée par au moins 5 personnes, mais il faut noter que l'état de propreté est passable.

Les familles qui ne disposent pas de latrines citent l'absence de moyens financiers pour réaliser une latrine mais néanmoins sont prêtes à utiliser des latrines publiques.

3.3.1.2 Les agents d'hygiène et de santé

Agents de santé

Dans les zones d'anciens programmes, 50% des agents de santé enquêtés ne sont pas au courant des programmes d'assainissement en cours dans leur zone d'intervention. Ce qui pourrait se traduire par leur non implication systématique dans les programmes de promotion d'hygiène et assainissement. Cependant ceux qui ont été impliqués dans les programmes ont travaillé dans la sensibilisation et la formation, ce qui est conforme à leurs attributions de promotion de l'assainissement même si de leur avis ils manquent de moyens, de connaissances et d'informations sur l'assainissement pour leur permettre de mener à bien leurs activités.

Les agents de santé enquêtés considèrent que la principale voie de sensibilisation et de diffusion de l'information reste celle du centre de santé avec les conseils donnés directement aux visiteurs (familles). Concernant les difficultés de changement de comportements, les agents de santé estiment que le principal facteur limitant est le coût des ouvrages car les compétences locales existent (maçons formés) et il n'y a pas de blocage lié aux facteurs sociologiques.

Agents d'hygiène

Contrairement aux agents de santé, ceux de l'hygiène sont plus imprégnés des programmes d'assainissement et d'hygiène réalisés dans leurs zones d'intervention et participent à la promotion des ouvrages d'assainissement autonome auprès des ménages et des élus.

3.3.1.3 Les personnes ressources au niveau des villages

Les élus locaux

Les élus locaux enquêtés sont à majorité des conseillers et connaissent assez peu les différents équipements (latrines) et normes en matière d'assainissement. Ils sont cependant sensibles aux questions d'assainissement qu'ils mettent en pratique dans leur propre environnement immédiat. Ils déplorent cependant la faiblesse du budget communal pour engager des actions d'envergure en matière d'assainissement sur le territoire de la commune.

Les maçons

70% des maçons enquêtés pratiquent la maçonnerie comme activité professionnelle principale avec surtout des constructions de maisons d'habitation et des rénovations de bâtiments.

91% des maçons rencontrés sont familiers avec la construction de latrines et en connaissent l'utilité (20 sur 22).

Les difficultés rencontrées dans la construction des latrines sont surtout relatives au paiement de la main d'œuvre (leur activité étant principalement la construction des latrines familiales) et au manque de matériel bien que les demandes de construction soient en augmentation (avis de 17 maçons sur 22) grâce notamment au soutien du marché par les programmes et les ONG.

Dans leurs activités courantes, 86% des maçons réalisent des douches et des puisards pour l'évacuation des eaux usées dans les ménages.

3.3.2 Les zones hors programmes

3.3.2.1 Les ménages

Caractéristiques des ménages enquêtés

Tableau 32

Répartition des enquêtés selon le sexe en ZHP

Sexe	Hommes	Femmes	Total
Effectif	191	7	198
%	96	4	100

Source: données de l'enquête

96% des personnes enquêtées dans les familles sont des hommes contre seulement 4% de femmes. La quasi-totalité des questionnaires a été renseignée par le chef de ménage.

Tableau 33

Age des enquêtés en ZHP

Source: données de l'enquête

Age	Plus de 40 ans	Entre 25 et 40 ans	Moins de 25 ans	NR	Total
Effectif	83	91	23	1	198
%	42	46	11	1	100

La majorité des personnes enquêtées (plus de 87%) ont 25 ans et plus, et sont donc des personnes capables de prendre des décisions au sujet de la famille.

Tableau 34

Statut matrimonial des enquêtés en ZHP

Source: données de l'enquête

Désignation	Marié(e)	Célibataire	Vivant maritalement	NR	Total
Effectif	164	24	0	5	193
%	85	12	0	3	100

Parmi les personnes enquêtées, 85% sont mariées et seulement 12% sont célibataires.

Tableau 35

Statut du chef de famille en ZHP

Source: données de l'enquête

Statut	Paysans	Autres	Total
Effectif	154	39	193
%	80	20	100

80% des chefs de famille ayant renseigné le questionnaire famille sont des paysans. Ceci s'explique par le fait que l'étude a été menée en milieu rural.

Tableau 36

Revenu annuel de la famille en ZHP

Source: données de l'enquête

Revenus de la famille en F CFA	500.001 à 700.000	Supérieur à 900.000	Moins de 100.000	NR	Total
Effectif	55	50	3	-	108
%	51	46	3	-	100

Au regard des données du tableau on constate que seulement un peu plus de la moitié des enquêtés ont donné une réponse sur leurs revenus. On constate que 51% des ménages ayant répondu ont des revenus situés entre 500.001 et 700.000 FCFA et que 46% ont des revenus supérieurs 900.000 FCFA. Au regard de ces revenus annuels élevés, on peut dire que la réalisation d'ouvrages d'assainissement ne constituerait pas à priori un problème majeur pour ces familles.

Sensibilité aux questions d'hygiène et assainissement

L'étude s'est aussi intéressée, dans les zones hors programmes, au niveau de sensibilisation des familles aux questions d'assainissement.

Tableau 37

Sensibilisation aux questions d'assainissement en ZHP

Source: données de l'enquête

Famille a été sensibilisée	Oui très sensibilisée	Oui un peu sensibilisée	Non pas du tout	Total
Effectif	20	111	67	198
%	10	56	34	100

Nous constatons, au regard des données de ce tableau, que plus 66% des familles enquêtées dans les zones hors programmes ont été sensibilisées sur les questions d'assainissement. Même en dehors de la zone d'un programme, les familles sont informées de l'importance des questions d'assainissement.

Quant au lien entre l'assainissement et la santé, les résultats montrent que 72% arrivent à faire ce lien comme en témoigne le tableau ci-dessous.

Tableau 38

Sensibilisation aux liens entre assainissement et santé en ZHP

Source: données de l'enquête

Famille a été sensibilisée aux liens entre assainissement et santé	Oui très sensibilisée	Oui un peu sensibilisée	Non pas du tout	NR	Total
Effectif	23	120	54	1	198
%	12	61	27	1	100

Le taux de 27% de familles qui n'arrivent pas à faire un lien entre l'assainissement et la santé s'explique par le fait qu'elles sont situées dans des zones hors programmes.

Tableau 39

Responsables de la sensibilisation en ZHP

Source: données de l'enquête

Source de sensibilisation	Services de santé	Radio	NR	Total
Effectif	124	74	7	-
%	60	36	34	100

Pour ce qui concerne la source d'information, 60% affirment avoir bénéficié de ces informations par les services de santé et 36% par la radio. Les services de santé et la radio demeurent les uniques sources d'information sur les questions d'assainissement et de santé dans les ZHP.

Tableau 40

Période de sensibilisation en ZHP

Source: données de l'enquête

Période de sensibilisation	Plus de 2 ans	Cette année	2 ans	NR	Total
Effectif	157	9	16	16	198
%	79	5	8	8	100

Plus de 79% des enquêtés arrivent à faire le lien entre l'assainissement et la santé depuis plus de 2 ans. Le travail des services de santé en matière de sensibilisation sur l'assainissement et la santé mérite d'être souligné.

Par ailleurs, la totalité des familles enquêtées (100%) affirment disposer de douche dans leur concession. Ces résultats montrent que la réalisation des douches reste ancrée dans les habitudes des populations en milieu rural qu'elles aient bénéficié d'un programme ou non.

La gestion des eaux usées

Tableau 41

Existence d'un puits perdu en ZHP

Source: données de l'enquête

Existence de puits perdu dans la concession	Oui	Non	NR	Total
Effectif	82	115	1	198
%	41	58	1	100

41% des enquêtés dispose d'un puits perdu dans leur concession contre 58% qui n'en disposent pas. Plus de 82% de ces familles l'ont réalisé à l'extérieur de la concession.

Pour les familles qui ne disposent pas de puisards, l'évacuation des eaux usées se fait pour la plupart soit dans la rue (pour 47%), soit dans les parcelles de culture autour de la case (37%).

Les familles qui ne disposent pas de puisards évoquent pour 49% la méconnaissance de l'importance d'un puisard.

Parmi les familles qui ont réalisées un puisard dans leur concession, plus de 94% affirment que l'initiative est venue du chef de ménage, qui reste donc la principale personne à même de prendre les décisions sur les questions d'assainissement en milieu rural.

La gestion des excréta

Les familles disposant de latrines

Tableau 42

Existence de latrine dans la concession en ZHP

Source: données de l'enquête

Existence de latrine dans la concession	Oui	Non	Total
Effectif	106	92	198
%	54	46	100

En ZHP, l'enquête a touché 106 ménages (soit 54% des enquêtés) disposant de latrines et 92 ménages (soit 46% des enquêtés) qui n'en disposent pas.

Le taux d'équipement de 54% n'est qu'un indicateur, et ne représente pas le taux d'accès à l'assainissement amélioré dans la zone.

Parmi les familles qui ne disposent pas de latrines 88% d'entre eux se disent prêts à utiliser des latrines publiques. Ce taux montre bien que les familles ne sont hostiles à l'utilisation de latrines et par conséquent sont ouvertes à toute forme d'appui pour l'acquisition d'une latrine.

Tableau 43

Type de latrines en ZHP

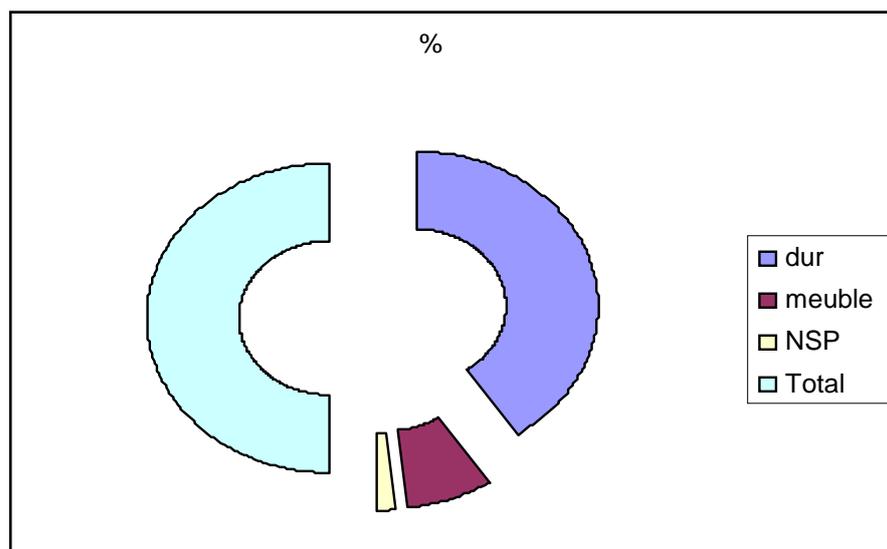
Source: données de l'enquête

Type de latrines construites	San plat	VIP	Autres	Total
%	51	2	47	100

Les latrines les plus souvent rencontrées dans les concessions sont en majorité des Sanplat (51% des cas). Quant aux latrines VIP elles sont rares, seulement 2%. On constate que les autres 47% des latrines existantes sont pour la plupart des ECOSAN et des latrines améliorées.

Figure 19

Nature de terrain de construction des latrines en ZHP



Dans la majorité des cas (81%), les latrines ont été construites dans des terrains durs, contre 16% des cas où elles ont été réalisées dans des terrains meubles. Ceci est surtout dû à la nature latéritique des sols dans les zones d'enquêtes.

Les enquêtés se sont prononcés sur les raisons ayant favorisé la construction de latrines dans leur concession.

Tableau 44

Raisons de construction des latrines dans la concession en ZHP

Raison de la latrine dans la concession	Construction personnelle	Choix du maçon	Reproduction de latrines existantes	Total
Effectif	80	18	1	99
%	81	18	1	100

Source: données de l'enquête

Dans les ZHP, les familles qui disposent de latrines ont pour la plupart réalisé l'ouvrage par construction personnelle (chef du ménage) pour 81% des enquêtés, ou grâce à un maçon pour 18% des enquêtés.

Pour ce qui concerne les avantages liés à la construction de latrines, les familles citent l'hygiène pour 34% des enquêtés et le fait que cela évite les sorties à l'extérieur de la concession pour 34%. Ceci montre bien que les familles trouvent des avantages liés à la réalisation de latrines dans les concessions.

Tableau 45

Etat des latrines en ZHP
Source: données de l'enquête

Etat de la latrine dans la concession	Mauvais	Passable	Moyen	Bon	Excellent	Total
Etat de propreté	0%	86 %	14 %	0 %	0 %	100
Etat d'intimité	0%	79 %	21 %	0 %	0 %	100
Etat de commodité	0%	94 %	6 %	0 %	0 %	100
Etat de sécurité	9%	91 %	0 %	0 %	0 %	100

L'état des latrines de façon générale reste passable, que ce soit pour la propreté, la commodité, l'intimité, ou la sécurité. Aucune latrine ne présente un état bon ou excellent seulement quelques latrines présentent un état moyen.

Tableau 46

Etat physique des latrines en ZHP

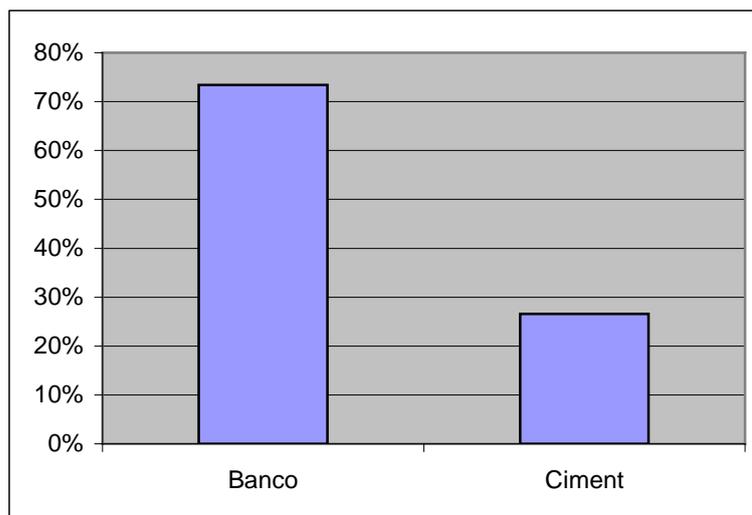
Source: données de l'enquête

Etat physique de la latrine dans la concession	Oui	Non
Chasse d'eau	0 %	100 %
Dalle ciment	98 %	2 %
Dalle bois	2 %	98 %
Fermeture dalle	80 %	20 %
Fosse étanche	27 %	73 %
Fosse simple	97 %	3 %
Double fosse	3 %	97 %
Ventilation fosse	13 %	87 %
Grillage anti-insecte	5 %	95 %
Clôture de protection	100 %	0 %

Les latrines en ZHP sont réalisées avec une dalle à ciment à 98% et dont la dalle est fermée dans 80% des cas. Ce sont pour la plupart (97% des cas) des fosses simples et ventilées dans 13% des cas. Il y a lieu de signaler que 100% des latrines construites bénéficient d'une clôture de protection. La figure suivante permet de distinguer le type de clôture.

Figure 20

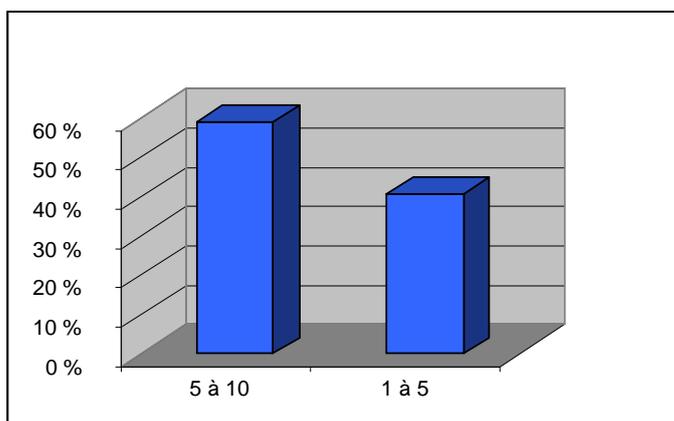
Etat physique des latrines en ZHP



73% des latrines construites en ZHP sont clôturées en banco contre seulement 26% en ciment.

Figure 21

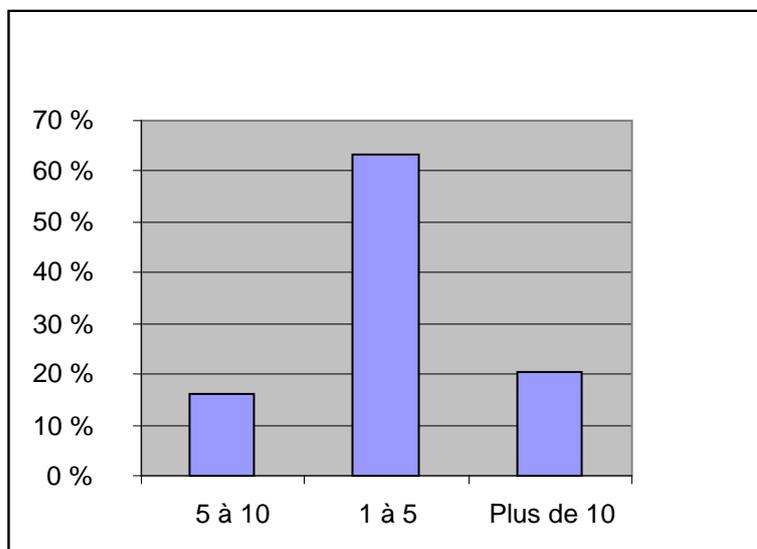
Utilisation régulière des latrines en ZHP



Les latrines sont utilisées régulièrement dans 59% des cas par 5 à 10 personnes et dans 46% des cas par 1 à 5 personnes. Ceci montre que les latrines sont régulièrement utilisées par la quasi-totalité des membres de la famille. On constate que ces mêmes latrines sont à la fois utilisées par des voisins.

Figure 22

Utilisation des latrines par les voisins en ZHP

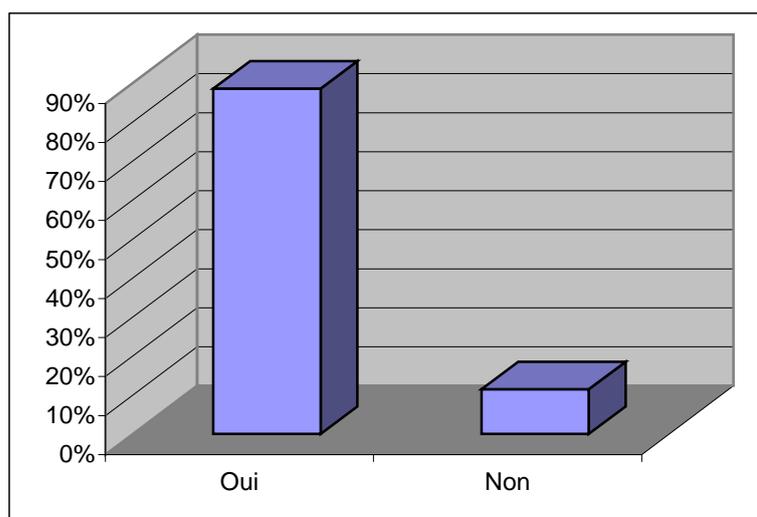


Les latrines familiales sont également fréquentées de façon régulière par les voisins. En effet, les enquêtés affirment que leurs latrines sont fréquentées dans 63% des cas par un nombre de voisins variant de 1 à 5 personnes. On constate que pour un nombre de voisins supérieur à 5 personnes, les latrines sont utilisées dans 37% des cas. Ceci montre que les personnes dont la famille ne dispose pas de latrine utilisent celles des concessions voisines engendrant une pression supplémentaire sur ces ouvrages familiaux.

Les familles ne disposant pas de latrines

Figure 23

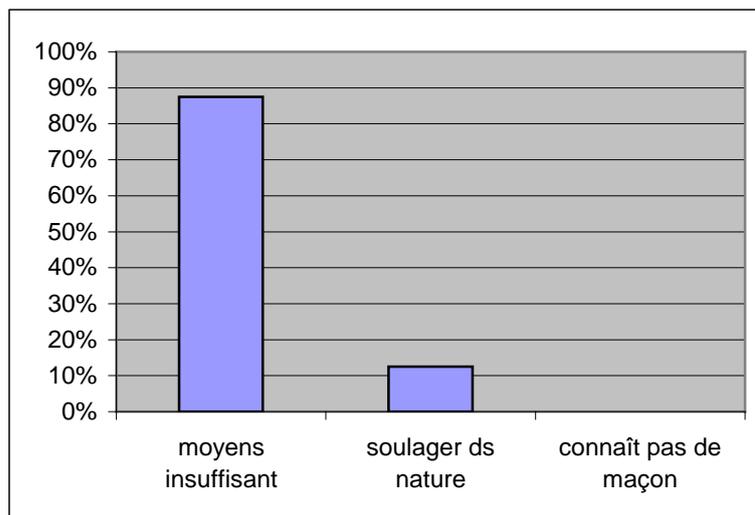
Dispositions à utiliser des latrines publiques



Parmi les personnes ne disposant pas de latrines dans leur famille, 89% affirment être prêts à utiliser des latrines publiques. Ceci montre que la plupart des habitants dans la ZHP ne sont pas hostiles à l'utilisation de latrines et sont conscients de leur importance.

Figure 24

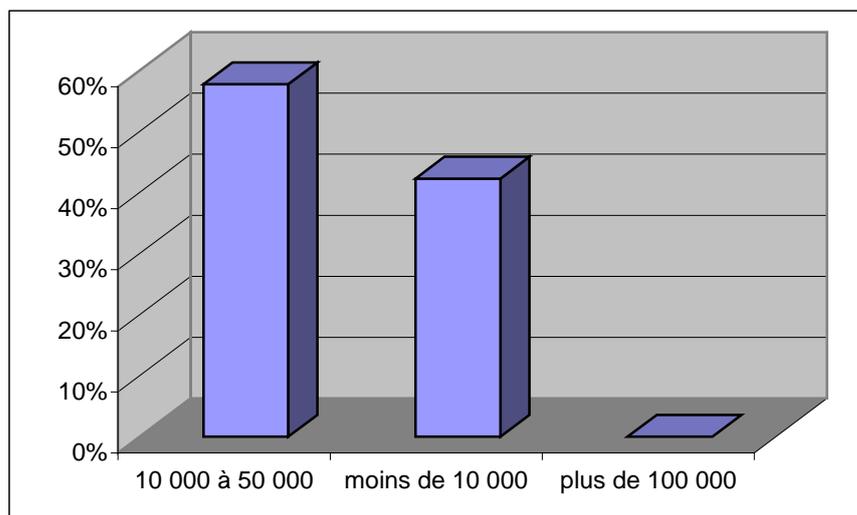
Raisons de la non-existence de latrines en ZHP selon les ménages



Pour les familles enquêtées dans les ZHP ne disposant pas de latrines, plus de 88% citent l'insuffisance de moyens financiers contre 12% qui évoquent l'habitude de se soulager dans la nature. Aucun n'a affirmé ne pas connaître de maçons dans la zone.

Figure 25

Coût accessible selon les ménages pour la construction de latrines en ZHP



58 % des familles enquêtées sont prêtes à passer commande d'une latrine si le montant de la construction se situe entre 10.000 et 50.000 FCFA et 42% si le montant est inférieur à 10.000 FCFA. Aucune n'est prête à passer commande si le montant de la latrine est supérieur à 100.000 FCFA.

Pour 98% des enquêtés, les modalités de paiement seraient un facteur déterminant pour passer la commande et parmi eux ils sont 92% à citer le crédit comme meilleure facilité de paiement contre 7% pour la tontine.

En sus de ces conditions de facilité, il reste que la sensibilisation constituerait un autre facteur favorable. En effet 46% pense que des séances de sensibilisation seraient aussi utiles pour la réalisation de latrines. De plus 24% affirment connaître des maçons formés à la construction de latrines. Ce qui veut dire que l'appui à la réalisation de latrines dans les ZHP reste faisable pour peu que ces contraintes soient étudiées en vue de les résoudre.

Conclusion partielle

Dans les Zones Hors Programmes, les familles disposant de latrines les ont réalisées elles mêmes et certaines grâce au conseil et l'appui technique d'un maçon. Toutes les familles voient des avantages dans la réalisation de latrines et connaissent pour la plupart le lien entre l'assainissement et la santé.

Si l'absence de moyens financiers est le plus souvent évoqué par la famille comme raison pour ne pas s'équiper en latrines, il reste que certaines pensent que des séances de sensibilisation pourraient renforcer leur motivation à les construire, et ce en imaginant des latrines à moindre coût et à la portée de la plupart des familles. Pour ce faire, des latrines améliorées pourraient être envisagées avec implication des différents partenaires (Projet, ONG, Etat, Elus, maçons, institutions financières) dont la synergie d'action permettrait aux familles de s'équiper en latrines. Cette situation permettrait de réduire les subventions et d'impliquer davantage tous les acteurs dans la promotion de latrines. Il serait par exemple envisageable de mener une étude sur la faisabilité de la réhabilitation des latrines traditionnelles, en vue de les renforcer sur le plan technique et de les sécuriser, de les rendre plus accessibles à un coût réduit.

3.3.2.2 Les agents d'hygiène et de santé

Les agents de santé

Les agents de santé rencontrés au cours de la présente étude affirment tous que leurs zones d'activités ne sont pas localisées dans la zone d'anciens programmes. Ils sont 77% à affirmer ne pas connaître des programmes d'assainissement (anciens ou en cours) dans la zone.

Néanmoins les questions d'assainissement font parties des activités dans leur zone d'intervention. Ce qui montre que ces derniers concourent à la promotion de l'assainissement dans leur zone d'intervention. En effet ils sont 68% à affirmer que les services de santé ont pour attributions de promouvoir l'assainissement et plus de 70% affirment disposer des moyens pour cela.

La coordination des actions entre partenaires pourrait donner plus de force à la promotion de l'assainissement. Le Tableau ci-dessous permet de voir s'il y a une coordination entre les actions des partenaires.

Tableau 47

Existence de coordination des efforts pour l'assainissement en ZHP

Existence de coordination des efforts pour l'assainissement	Oui	Non	NR	Total
Effectif	4	15	12	31
%	13	48	39	100

Source: données de l'enquête

Les données de ce tableau illustrent bien l'inexistence ou l'insuffisance de coordination des efforts pour l'assainissement entre les partenaires. Seuls 13% des agents de santé enquêtés connaissent une coordination de leur activité pour l'assainissement dans la zone avec celle des services publics, bailleurs, ONG, etc.

65% des agents de santé affirment n'avoir pas observé dans leur zone une évolution dans l'équipement en latrines ni une amélioration des installations existantes. De plus ils sont 74% à affirmer n'avoir jamais été sollicités par les Communes pour des conseils ou des

actions locales d'assainissement. Pourtant, ils sont plus de 48% à diffuser des messages pour l'assainissement et la construction de latrines. En termes d'effets, ils sont 39% à avoir observé des changements de comportements au sein des populations. Lesquels changements de comportements auraient eu des impacts sur la santé.

Pour ce qui est de la promotion de l'assainissement, les agents de santé se sont prononcés sur la faiblesse des pesanteurs sociologiques dans la zone.

Tableau 48

Existence de pesanteurs sociologiques concernant l'installation de latrines

Source: données de l'enquête

Existence de pesanteurs sociologiques concernant l'installation de latrines dans les concessions	Oui	Non	NR	Total
Effectif	4	22	5	31
%	13	71	16	100

Ainsi 71% des agents de santé témoignent qu'il n'y a aucun blocage sociologique concernant l'installation de latrines dans les concessions.

Par contre ils sont plus de 90% à citer le manque de moyens comme étant la principale contrainte limitant la construction des latrines. Néanmoins ils sont 61% et 32% à indiquer respectivement l'existence de latrines améliorées et traditionnelles dans la zone.

Les agents d'hygiène

La quasi-totalité des agents d'hygiène enquêtés (93%) affirment avoir participé à un programme d'assainissement. Ils arrivent donc à prodiguer des conseils aux populations.

Tableau 49

Recommandations faites par les agents d'hygiène aux populations ZHP

Source: données de l'enquête

Recommandation de latrines familiales autonomes	Oui	Non	Total
Effectif	11	4	15
%	73	27	100
Recommandation de puisards ou puits perdus	Oui	Non	Total
Effectifs	10	5	15
%	67	33	100
Recommandation auprès des élus pour la collecte des déchets solides	Oui	Non	Total
Effectifs	8	7	15
%	53	47	100
Recommandation auprès des élus de latrines collectives	Oui	Non	Total
Effectifs	9	6	15
%	60	40	100

Parmi les recommandations faites par les agents d'hygiène, on peut citer :

- la recommandation faite aux familles pour la construction de latrines familiales autonomes (par 73% des enquêtés)
- la recommandation pour la réalisation de puisards ou de puits perdus (par 67% des enquêtés)
- la recommandation auprès des élus pour la collecte des déchets solides (par 53% des enquêtés)

- la recommandation auprès des élus pour la construction de latrines collectives autonomes (par 60% des enquêtés)

Ceci témoigne de la participation et de l'apport des agents d'hygiène dans la promotion de l'assainissement dans leur zone.

La totalité des agents d'hygiène enquêtés affirment disposer des informations utiles pour l'assainissement (types de latrines, puisards, techniques de construction, coûts, normes nationales, etc.). La connaissance de ces informations vient renforcer leur appui à la promotion de l'assainissement dans leur zone. Ils sont près de 93% à témoigner de l'existence d'une coordination des efforts pour l'assainissement entre les services publics, les bailleurs, les ONG, etc. Ceci se comprend très bien parce qu'ils sont 80% qui affirment être sollicités par des programmes et 60% par les Communes. Du reste ils ont connaissance d'appuis techniques ou financiers pour l'assainissement dans la zone (80% des enquêtés) et ces appuis sont à 73% des cas sous forme de formation.

Pour ce qui concerne les contraintes de promotion de l'assainissement dans la zone, ils sont près de 60% à écarter tout blocage sociologique à l'installation de latrines dans les concessions.

Au contraire, ils affirment à 93% l'existence de maçons formés et connus dans la zone capables d'appuyer dans la construction des latrines. Et les latrines les plus répandues dans la zone sont celles avec dalle Sanplat (60% des cas) et les latrines traditionnelles (27% des cas).

3.3.2.3 Les personnes ressources au niveau des villages

Les maçons

La quasi-totalité des maçons interrogés dans la Zone Hors Programme affirment que leur zone d'activités reste située dans la zone d'un ancien programme. Ceci se comprend aisément d'autant plus qu'ils ne sont pas souvent sollicités dans les zones hors programmes. En effet les élus sont moins de 50% (à peu près 43%) à affirmer solliciter les maçons pour les questions d'assainissement dans leurs communes.

Les élus

La totalité des élus interrogés ont affirmé que leur commune n'est pas dans une zone d'un ancien programme.

Tableau 50
Connaissance d'équipements ou aménagements d'assainissement.

Connaissance d'équipements ou aménagements d'assainissement	Un peu	Pas du tout	Très bien	Total
Effectif	29	6	4	39
%	75	15	10	100

Source: données de l'enquête

85 % des élus ont connaissance des différents équipements et aménagements d'assainissement. Et parmi ces différents équipements et aménagements d'assainissement, il y a les latrines familiales pour 79% d'entre eux, les latrines publiques pour 5%.

Mais ils sont nombreux à ignorer les normes nationales en matière d'assainissement.

Tableau 51

Connaissance des normes d'assainissement en ZHP

Connaissance des normes nationales	Oui	Non	NR	Total
Effectif	12	27	-	39
%	31	69	-	100

Source: données de l'enquête

Ainsi, 69% des élus méconnaissent les normes nationales en matière d'assainissement. Néanmoins nous estimons que le taux de 31% d'élus connaissant les normes est non négligeable pour vulgariser leurs connaissances auprès des autres conseillers et auprès des populations de leur zone. De plus ils sont 72% à avoir été sensibilisés sur les questions d'assainissement. Ce qui se traduit par le nombre de latrines réalisées.

Tableau 52

Existence de latrine dans la famille des élus enquêtés en ZHP

Existence de latrine dans la famille de l' élu	Oui	Non	Total
Effectif	28	11	39
%	72	28	100

Source: données de l'enquête

72% des élus enquêtés affirment disposer d'une latrine dans la concession familiale contre seulement 28% qui n'en disposent pas.

Pour ce qui concerne des priorités des Communes, les conseillers affirment que l'assainissement en fait partie (par 97 des enquêtés). En témoigne l'existence des actions d'assainissement déjà réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des Plans Locaux de développement (pour 59%). Néanmoins tous affirment que le budget communal n'est pas suffisant pour encourager des actions d'assainissement. Les tableaux ci-dessous montrent le niveau d'équipement en latrines selon les élus.

Tableau 53

Proportion de concessions enquêtées équipées en latrines dans le chef lieu de la collectivité en ZH, selon les élus

Proportion de concessions équipées en latrines dans le chef lieu de la collectivité locale	Proportion de concessions équipées en latrines dans le chef lieu de la collectivité locale			Total
	0 à 25%	25 à 50%	+ de 75%	
Effectif	12	18	2	32
%	38	56	6	100

Source: données de l'enquête

Tableau 54

Proportion de concessions enquêtées équipées en latrines dans toute la collectivité locale, selon les élus

Proportion de concessions équipées en latrines dans la collectivité locale en général	Proportion de concessions équipées en latrines dans la collectivité locale en général			Total
	0 à 25%	25 à 50%	+ de 75%	
Effectif	28	10	0	38
%	74	26	0	100

Source: données de l'enquête

56 % des élus estiment que 25 à 50% des concessions sont équipées en latrines dans le chef lieu de la collectivité locale. En revanche, ils ne sont que 26 % à accorder cette même proportion pour la collectivité locale en général. 74% des élus affirment que moins de 25% des concessions sont équipées en latrines dans la collectivité en général.

95% des élus estiment que des facilités de paiement (par exemple en 4 tranches) inciteraient les ménages à construire des latrines.

Enfin, tous les élus enquêtés seraient pour l'encouragement à la construction d'une latrine pour toute nouvelle maison bâtie dans la commune.

Conclusion partielle

La promotion de l'assainissement en milieu rural fait partie des activités des agents de santé, d'hygiène, mais aussi des élus, des maçons. Tous affirment l'inexistence d'obstacles sociologiques qui empêchent la construction d'ouvrages d'assainissement. Pour eux, la principale raison reste l'insuffisance de moyens qui permettraient d'encourager la construction des latrines dans les concessions. Néanmoins, ils estiment que l'équipement des familles en latrines serait facilité par :

- la mise en place d'un système de paiement selon des tranches bien étudiées ;
- une coordination des efforts des différents acteurs (services publics, bailleurs, ONG) ;
- la mise à contribution des maçons formés et présents dans la zone.

3.3.3 Analyse de l'impact des programmes

3.3.3.1 Couverture en ouvrages dans la zone d'enquête

L'existence de latrines dans les concessions enquêtées

Le niveau de couverture en latrines des concessions enquêtées dans les ZP et ZHP apparaît dans le tableau ci-dessous (il s'agit du taux d'équipement des concessions enquêtées, et non pas du taux d'équipement de la zone).

Tableau 55

Comparaison des zones selon l'existence de latrines dans la concession

Existence de latrine dans la concession au niveau des ZP et ZHP	Oui	Non	NR	Total
ZP	158 (79 %)	39 (20 %)	3 (2 %)	200
ZHP	106 (54 %)	92 (46 %)	0	198

Source: données de l'enquête

L'analyse comparée montre que le taux d'équipement en latrines des concessions enquêtées au niveau des ZP (79%) est supérieur à celui des ZHP (54%). Ceci tant à montrer que la présence d'un programme dans la zone avec la subvention apportée a une incidence sur la construction de latrines par les familles. La construction d'ouvrages d'assainissement sur initiative personnelle reste assez faible.

Tableau 56

Comparaison des zones selon l'existence de latrines publiques

Existence de latrines publiques au niveau des ZP et ZHP	Oui	Non	NR	Total
ZP	148 (74%)	51 (25%)	1 (1%)	200
ZHP	186 (94%)	12 (6%)	0	198

Source: données de l'enquête

Les résultats de ce tableau montrent que l'existence d'un programme ne semble pas avoir une incidence dans la réalisation de latrines publiques dans une zone. Au contraire les ZHP disposent de plus de latrines (94 %) que les ZP (74 %) selon les résultats fournis par l'échantillon d'enquête.

Tableau 57

Existence de douches au niveau des ZP et ZHP		Oui	Non	NR	Total
Comparaison des zones selon l'existence de douches dans les concessions	ZP	193 (96%)	6 (3%)	1 (1%)	200
	ZHP	198 (100%)	0 (0%)	0	198

Source: données de l'enquête

L'existence d'un programme dans une zone ne semble pas avoir d'incidence sur la présence d'une douche ou d'un endroit pour se laver dans une concession. Les données de l'enquête montrent qu'il n'y a pas une différence significative entre les ZP et ZHP concernant l'existence d'une douche dans la concession. La quasi-totalité des familles se dotent d'un endroit pour prendre une douche. En effet selon les populations, s'il est facile d'aller faire les besoins dans la nature ou dans les latrines publiques il l'est moins pour prendre la douche. Ainsi, en plus de l'aspect pratique, la nécessité d'assurer l'intimité est un facteur déterminant dans la possession d'ouvrage d'assainissement en zone rural.

3.3.3.2 Durabilité des interventions

Plusieurs actions pouvant se poursuivre dans la durée peuvent être soulignées et encouragées. Il s'agit de :

- La sensibilisation des populations sur les questions d'assainissement

Plus de 70% des enquêtés ont une assez bonne maîtrise des questions d'assainissement. Ce taux est important et peut être augmenté en amplifiant la sensibilisation à destination des populations qui ne sont pas encore sensibilisées sur ces questions. De plus, le sujet de l'assainissement (latrines, évacuation des eaux usées, etc.) fait partie des sujets abordés dans les familles (plus de 90% des familles le font). Cela témoigne du bon impact des programmes et de l'action des structures sanitaires dans le volet de l'animation auprès des communautés.

- L'existence et le recours aux latrines publiques

La majorité des enquêtés affirment l'existence de latrines publiques dans leur zone. Parmi ceux qui ne disposent pas de latrines, plus de 90% sont prêts à utiliser les latrines publiques. Leur existence permettrait d'améliorer l'accès à l'assainissement avant l'équipement des concessions en latrines à grande échelle. L'usage de ces latrines publiques est un élément important qui permet de renforcer les habitudes de la population par rapport à l'utilisation des latrines et de la motiver à posséder leur propre ouvrage.

- La présence de maçons formés dans la zone

La plupart des programmes ont contribué au renforcement des capacités locales par la formation de maçons qualifiés. La poursuite du renforcement des capacités des maçons et leur implication dans les initiatives de vulgarisation des latrines dans les concessions peuvent se poursuivre dans la durée et avoir un impact significatif dans le développement de l'assainissement en milieu rural.

- La présence de comités de salubrité

Les actions des comités de salubrité dans la zone contribuent à promouvoir la construction des ouvrages d'assainissement (latrines, puisards).

3.3.3.3 Changements de comportement

Les changements de comportement ont été analysés à travers les critères qui marquent une différence notable entre les ménages enquêtés dans les zones programmes et dans les zones hors programmes, notamment : la sensibilité des enquêtés aux questions d'hygiène et la possession de latrines dans la concession.

Figure 26

Sensibilité aux questions d'hygiène et possession d'une latrine dans la concession

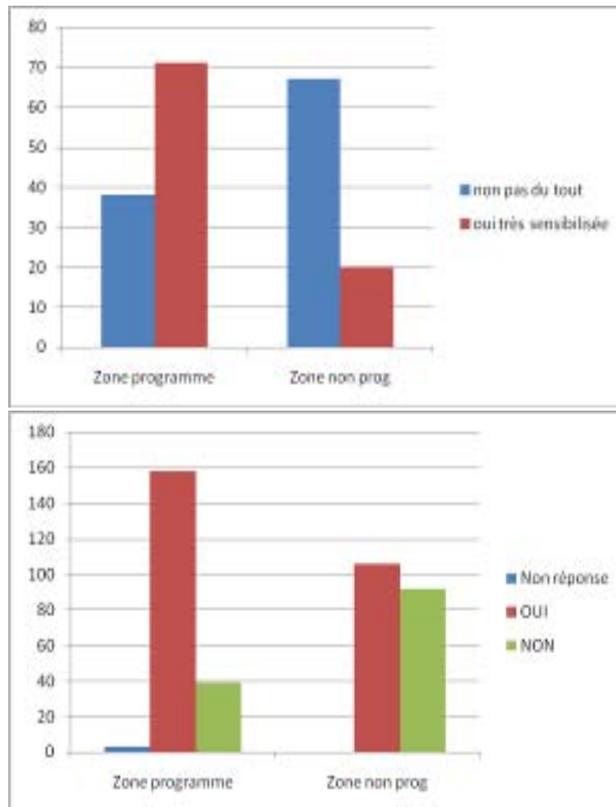
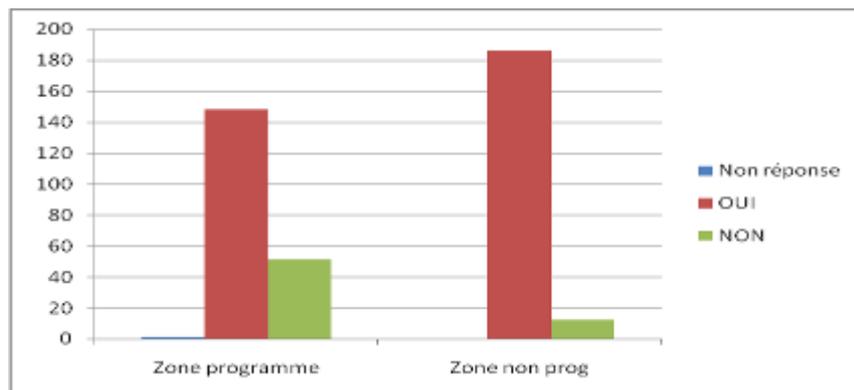


Figure 27

Existence de latrines publiques dans le village



Au regard des figures ci-dessus il apparaît assez clairement que le développement des programmes a eu une influence positive sur les pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement. La sensibilité des ménages à l'assainissement est nettement supérieure dans les Zones Programmes, ce qui a pour conséquence une plus grande présence de latrines dans les ménages de ces zones.

Cependant, l'existence de latrines publiques ne semble pas liée à celui d'un programme puisque la prévalence est plus élevée au niveau des zones non couvertes. De nombreuses latrines publiques sont issues d'initiatives privées (lieux de culte, etc.).

Les changements de comportement sont également perceptibles au niveau du lavage des mains. En effet la quasi-totalité des enquêtés pratiquent le lavage des mains et aucune différence n'existe entre la ZP et la ZHP.

Quant à la gestion des ouvrages existants, on remarque que les familles disposant de latrines ont pris des dispositions pour l'entretien, sous forme de désinfection et de nettoyage de la dalle. Certaines familles utilisent des produits locaux tels que la cendre par exemple pour le nettoyage de leur latrine.

3.3.3.4 Analyse comparative de l'efficacité des programmes

Les programmes d'assainissement déclarent avoir pour principaux objectifs de :

- Améliorer les conditions de vie, et en particulier de santé, des populations cibles en améliorant leur accès aux ouvrages d'assainissement autonome ;
- Contribuer à la réduction de la pauvreté ;
- Accroître la prise de responsabilité des populations en vue d'un développement socio-économique durable et soutenu ;
- Accroître le taux de couverture en latrines et contribuer à l'amélioration des comportements favorables à l'hygiène et à l'assainissement de base dans les communautés rurales et semi rurales.

Le tableau suivant présente un résumé des objectifs et stratégies des programmes enquêtés :

Tableau 58
Objectifs et
stratégies des
programmes

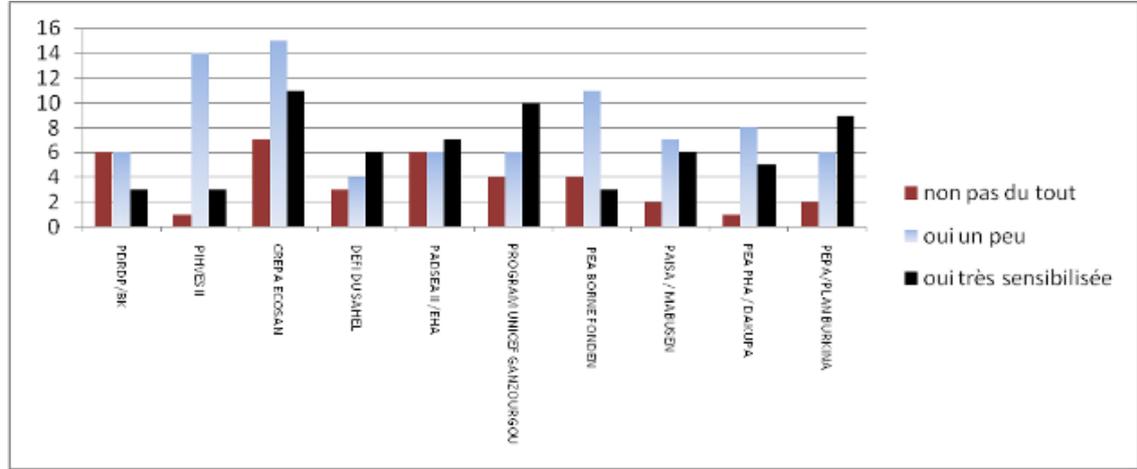
Programmes / projets	Objectifs principaux	Moyens humains	Type de latrine	Coût /U (Fcfa)	Apports du programme	Approches et outils de sensibilisation utilisés
PEPA/ PLAN BURKINA	Contribuer à l'amélioration des conditions matérielles et sanitaires de populations par la réalisation d'ouvrages d'assainissement.	Par zone, une équipe d'assainissement, des partenaires (santé, éducation, associations locales)	VIP	36.000	55% : Apport des matériaux : ciment, fers à béton ; -Prise en charge du maçon. - Formation des maçons locaux (VIP)	- IEC des communautés, en hygiène et assainissement par des associations - -Mise en place et formation d'animateurs endogènes mixtes (2 par quartier) - Utilisation des outils PHAST.
PAE PHA/DAKUPA - /WATER AID	Mettre en œuvre un projet de promotion des latrines familiales à travers les écoles satellites,	1 Sociologue, 1 technicien d'assainissement et 2 animateurs hygiénistes, maçons.)	VIP et San plat améliorée	240.000 Et 18 000 à 25.000	70% : - 3 sacs de ciment, fers à béton ; Tuyau de ventilation PVC ; formation et équipement des maçons ;(Les agrégats, la fouille, la confection des briques de la superstructure sont à la charge du ménage.) - formation et motivation des hygiénistes par des vélos	- IEC par une équipe d'animateurs - Mise en place de relais locaux (hygiénistes et maçons) - Sensibilisation grand public impliquant les élus locaux, les OBC - utilisation des outils SARAR
PADSEA II/ EHA PIHVES II	Assurer et augmenter l'accès durable des populations à l'eau potable et promouvoir l'hygiène et l'assainissement (construire environ 27.000 latrines familiales).	-6 experts internationaux à temps partiel sauf le chef de mission -3 coordinations régionales -3 maîtres d'œuvre délégués etc.	Dalle San Plat	8.000 à 30.000	00% : -prise en charge totale assurée par le ménage demandeur	-Etudes CAP sur l'hygiène et l'assainissement. -Formations en cascades (des SIECA aux agents des CSPS, aux hygiénistes et maçons locaux. - Réunions de quartier et de genres animés par les agents des CSPS ; - Emissions radiophoniques,

		-des entrepreneurs -des animateurs				-Education/sensibilisation par les pairs, -Outils SARAR sur l'hygiène de l'eau de boisson et l'assainissement.
Programme Eau et Ass. / BORNE FONDEN	Aider les enfants des familles à devenir des adultes indépendants et responsables, grandissant en bonne santé et bien éduqués	4 conseillers par centre et des animateurs du CREPA	4 variantes VIP	110.00 à 60.000	80% : -confection de la dalle et -Prise en charge du maçon. - formation de 3 maçons par centre (14 centres)	- Sensibilisation des familles des enfants parrainés par des animateurs ou les agents locaux de santé, - utilisation des outils SARAR
PDRDP/BK	Contribuer à la réduction de la pauvreté des populations par le renforcement entre autres des services sociaux de base.	-12 experts -19 animateurs	Mozambique	60.000	80% - 2 sacs de ciment ; - ½ barre de fer de 6 ; - 0,20m2 de grillage - 5.000 fcfa (pour la main d'œuvre du maçon) - Formation des maçons locaux - Formation de deux hygiénistes femmes;	- Animation des communautés par des animateurs appuyés par des agents CVGT. - Outils d'animation utilisés par le CRPA (outils SARAR)
PAISA/MABUSEN	Contribuer à la sécurité alimentaire dans les pays cibles avec l'amélioration de l'accès à l'eau potable, la promotion de l'hygiène et l'assainissement pour les populations.	-3 ONG d'exécution -2 cadres, 3 techniciens et -2 animateurs Par ONG	Dalle San Plat améliorée VIP	25.000	60% -Apport des matériaux : 3 sacs de ciment, fers à béton ; - tuyaux de ventilation PVC	- IEC par une équipe d'animateurs, - Mise en place de relais locaux (hygiénistes et maçons) et des CSS - Sensibilisation grand public impliquant les élus locaux, les OBC

						- Utilisation de supports visuels. - initiation d'un crédit assainissement (SASO)
Programme assainissement /UNICEF/ GANZOURGOU	Réunir les conditions optimales pour garantir l'accès et l'utilisation des sources d'eau potable, la gestion adéquate des excréta et des bonnes pratiques d'hygiène	animateurs du CREPA Techniciens basés au niveau local	VIP une fosse à dalle San Plat	18.000-25.000	70% : Implantation, dalle fournie et appui à la construction de la superstructure (maçon)	Marketing social de la latrine assuré par des animateurs et des relais communautaires formés. Outils d'animation SARAR, guide de l'enseignant, outils HESAWA
Programme Défi du Sahel/ Association/ Opération Oasis Sahélien (OOS)	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations du Sahel	02 animateurs, 01 coordonnateur.	traditionnel	20.000	60% : - Prise en charge du maçon pour la confection de la dalle (5.000FCFA) - Octroi de 2 sacs de ciment, fer de 8, fil de fer de ligature pour confectionner la dalle.	- Animation / sensibilisation continue (réunions de groupes par quartier, réunions villageoises, visites domiciliaires) ; - outils d'animation SARAR et GRAAP - Formation sur l'utilisation de Tamis Filtres pour éradiquer le ver de guinée.
PRAE/CREPA	Montrer que la mise au point d'un système ECOSAN performant et adapté au contexte d'un milieu périurbain est possible.	-02 animateurs locaux, - --01 coordonnateur de recherche	Ecosan	120.000	70% _ matériaux et main d'œuvre maçon	- Animation auprès des communautés par les animateurs - Outils d'animation utilisés par le CREPA (outils SARAR)

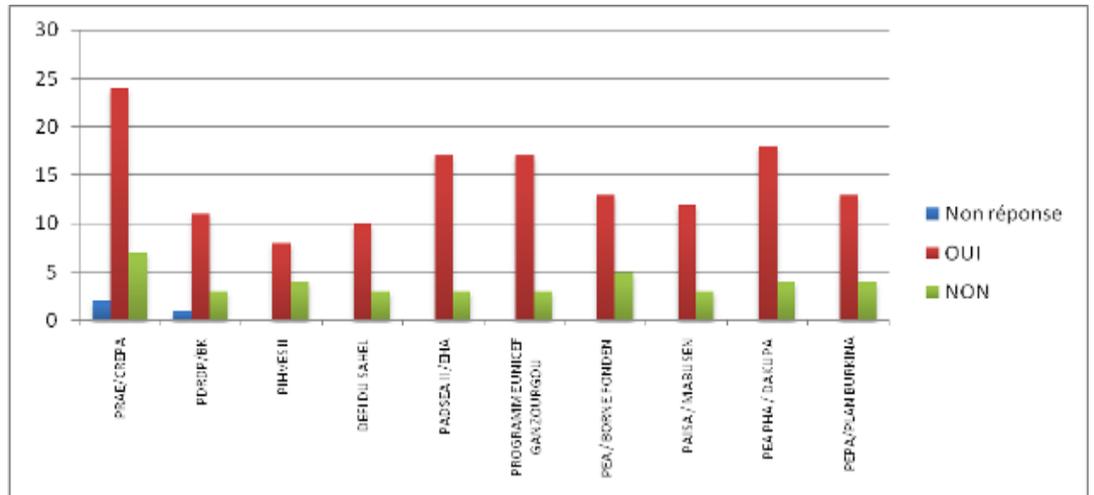
Malgré une certaine similarité au niveau des objectifs, ces programmes se différencient au niveau des moyens et surtout de la stratégie de mise en œuvre (animation, subvention et accompagnements divers des bénéficiaires pour les réalisations) (Cf. tableau 58). Aussi, sur un échantillon aléatoire comme celui de la présente enquête, les critères de sensibilité aux questions d'hygiène et de présence de latrines dans la concession ont été examinés.

Figure 28
Sensibilité aux questions d'hygiène selon les zones de programmes



Ainsi, selon les résultats d'enquête, les zones de programmes où l'on rencontre une sensibilisation importante des populations aux questions d'hygiène sont : le Programme UNICEF au GANZOURGOU ; PEPA Plan Burkina, suivis du PEA/DAKUPA/WATERAID ; PIHVES II. La stratégie IEC adoptée par ces programmes (UNICEF et Plan) à savoir l'animation de proximité avec l'implication des relais communautaires et/ou associations locales formés sur les techniques d'approches participatives (SARAR / PHAST) est sans doute une des clés du succès de cette sensibilisation.

Figure 29
Existence de latrines au niveau des zones des différents programmes
Source: données de l'enquête



Concernant la construction de latrines dans la concession, les programmes qui semblent avoir eu plus d'impact sont le Programme UNICEF au Ganzourgou, PADSEA II, PEA PHA/DAKUPA. Ils sont suivis du PRAE/CREPA ; PEPA/Plan Burkina ; PAISA/MABUSEN et PEA/BORNE FONDEN. Il s'agit là de résultats indicatifs, issus d'enquêtes par sondage dans les zones concernées.

La subvention mise en place par les programmes (en dehors du PADSEA II) pour soutenir les ménages dans la réalisation des ouvrages domestiques a sans doute contribué à la

couverture en latrines dans les zones de ces programmes. En effet, malgré la qualité de la sensibilisation, les ménages très pauvres auraient eu des difficultés pour acquérir sans subvention une dalle de latrine assurant la sécurité de l'utilisateur.

3.3.3.5 Conclusion partielle

Les résultats de l'enquête ont montré une incidence des programmes sur le taux d'équipement des concessions en latrines. Par contre il n'y a pas de différence en ce qui concerne l'existence des douches dans les concessions.

En termes de changements de comportement on note une assez bonne connaissance des pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement des familles des Zones Programmes. Les programmes de latrinisation initiés par les partenaires au développement notamment les programmes UNICEF, Plan, WaterAid, et les programmes de l'Etat (PADSEA II, PDRDP/BK...) ont largement contribué à développer une sensibilité aux questions d'assainissement et d'hygiène dans les zones d'intervention. Cependant, ces actions sont restées limitées dans le temps et l'espace au regard du budget restreint des programmes.

Le renforcement des capacités locales par la formation et l'équipement des maçons et animateurs locaux et le soutien par subvention auprès des ménages ont contribué à augmenter le taux d'accès des populations à l'assainissement.

Du point de vue de la technologie, les modèles rencontrés sont le plus souvent les latrines traditionnelles et surtout les dalles San Plat avec plus ou moins d'amélioration (aération, superstructure plus ou moins complète, matériaux locaux etc.) selon les facilités accordées par les programmes. Les autres modèles sont faiblement diffusés du fait de la méconnaissance par les ménages et les maçons et par l'absence de facilités à même de favoriser leur diffusion à large échelle.

Il est donc important que les dynamiques créées par ces programmes, ajoutées aux prédispositions favorables existantes dans le milieu rural et mises en exergue lors de l'enquête, soient judicieusement exploitées dans la perspective d'une diffusion à grande échelle des ouvrages et d'un développement durable de l'assainissement, en soutien aux objectifs du PN-AEPA, par un enrichissement de sa stratégie d'opérationnalisation mais également dans la perspective des OMD.

3.4 Principaux enseignements

Les principaux enseignements sont d'ordres technique, socio-économique, socio-culturel, organisationnel et institutionnel.

3.4.1 Sur le plan technique

- Les latrines de type San plat, VIP et ECOSAN ne sont généralement construites que sur initiative des programmes ou projets.
- Les concessions en Zones Programmes sont plus équipées en latrines qu'en Zones Hors Programmes ;
- La majorité des latrines disposent d'une clôture de protection en banco aussi bien en ZP qu'en ZHP ;
- Les latrines réalisées en ZHP le sont sur initiative de la famille et avec l'aide du maçon
- L'état de propreté, de commodité, d'intimité, de sécurité des latrines en ZP comme en ZHP de façon générale reste passable ;
- Les ouvrages de gestion des eaux usées (puisards, puits perdus) ne sont pas suffisamment réalisés aussi bien en ZP qu'en ZHP. Ce qui veut dire que l'existence de programmes n'a pas une incidence dans la réalisation des ouvrages de gestion des eaux usées ;
- La quasi-totalité des concessions en ZP et en ZHP disposent des douches qui sont pour la plupart réalisées par les maçons locaux ;
- La conception d'une technologie appropriée à faible coût est fortement sollicitée par les ménages pour diminuer le coût des latrines à défaut d'une subvention. Beaucoup souhaitent la réaliser à moins de 10.000 FCFA en Zones Programmes, et la majorité des familles en Zones Hors Programmes se disent prêtes à passer commande si le prix se situe entre 10.000 et 50.000 FCFA.

3.4.2 Sur le plan socio-économique

- La demande en ouvrages d'assainissement est réelle mais le pouvoir d'achat des populations reste faible par rapport au coût des ouvrages. Aucun ménage ne se dit prêt à investir plus de 100.000 FCFA dans un ouvrage. En revanche, ils sont nombreux à être prêts à passer commande si le coût de la latrine est inférieur à 50.000 FCFA, avec une forte proportion située à 10 000 FCFA. Ce qui explique l'intérêt pour un recours à la subvention des ouvrages au profit des ménages ;
- La conjugaison des efforts entre les différents acteurs créerait une synergie d'action qui aurait une incidence sur la pérennité des actions d'assainissement. Il s'agirait donc de conjuguer les efforts des services publics, des bailleurs, des ONG, des maçons, des élus, des institutions financières, etc.
- L'appui technique et financier se présente comme une nécessité pour l'accès universel à l'assainissement aux yeux de l'ensemble des acteurs locaux ;
- La forte demande en assainissement reste dans une large mesure tributaire du coût des ouvrages et des modalités de paiement ; l'implication de structures de micro finance est souhaitée ;
- Pour tous les élus, l'assainissement fait partie des priorités communales mais tous affirment que les moyens du budget communal ne sont pas suffisants pour encourager et soutenir des actions d'assainissement ;

- L'expertise endogène de maçons formés à la réalisation des latrines n'est pas suffisamment valorisée, en particulier elle se heurte à des difficultés de paiement de la main d'œuvre (leur activité étant principalement la construction des latrines familiales) et au manque de matériel ;

3.4.3 Sur le plan socioculturel

- Selon les ménages, les questions d'hygiène, de dignité et d'intimité en évitant d'aller faire ses besoins dans la nature sont les principaux avantages des latrines ;
- La connaissance du lien entre l'assainissement et la santé a contribué à un changement de comportement des populations ;
- L'utilisation des latrines publiques par les populations ne disposant pas de latrines dans la concession permet d'éviter les nombreuses sorties vers l'extérieur ;

3.4.4 Sur le plan organisationnel et institutionnel

- L'existence d'un cadre institutionnel favorable est indispensable au développement du secteur de l'assainissement ;
- L'insuffisance des moyens financiers, matériels et logistiques caractérise la situation du service d'hygiène, acteur principal du secteur ;
- La forte mobilisation des collectivités locales en faveur de l'assainissement est à souligner, et ce en dépit de la modestie du budget alloué à l'assainissement ;
- La prise en compte du volet eau potable, hygiène et assainissement devient effective dans les plans communaux de développement (PCD AEPA) ; autour du plan communal pourrait se concrétiser la synergie d'action entre les différents acteurs (services publics, bailleurs, ONG, Associations, Elus, maçons, institutions financières) ;
- Les élus n'ont qu'une faible connaissance des normes nationales en matière d'assainissement ;
- Les compétences des maçons aux techniques de construction des latrines demandent encore à être renforcées et améliorées pour satisfaire la demande en ouvrages de qualité.

3.4.5 Sur le plan de l'ingénierie sociale

- Le besoin de renforcer et de poursuivre la sensibilisation des acteurs à la base est toujours exprimé ;
- Le renforcement des capacités des maçons, des élus dans le cadre de la promotion de l'assainissement est sollicité ;
- Les messages doivent être orientés vers l'utilité des latrines sur le plan sanitaire et environnemental.

3.5 Pistes de réflexion et d'orientation / recommandations pour une intervention efficace en matière de diffusion des ouvrages d'assainissement en milieu rural au Burkina Faso

3.5.1 Actions de durabilité

Plusieurs actions peuvent favoriser l'évolution et la pérennité de l'accès à l'assainissement en milieu rural, et mériteraient d'être renforcées. Ce sont notamment:

- La synergie d'actions entre les différents acteurs, au niveau national comme au niveau local : une meilleure complémentarité des différentes actions devrait être étudiée et des propositions faites pour promouvoir les ouvrages d'assainissement en milieu rural ;
- L'examen des possibilités de réhabilitation des latrines traditionnelles lorsque cela est techniquement faisable. Cela pourrait réduire le coût de construction des latrines et améliorer la sécurité tout en évitant un retour à la défécation dans la nature ;
- Le renforcement des compétences endogènes (maçons locaux, conseillers, artisans) qui contribuent à la promotion de l'assainissement dans la zone, par la fabrication et la vente de matériaux et matériels pour ouvrages d'assainissement, la construction d'ouvrages, etc. Un des aspects signalés lors de l'entretien avec les maçons est l'absence de fournisseurs ou de concepteurs d'éléments préfabriqués pour les latrines : dalles de latrines, claustras pour aération, etc. ;
- Le renforcement des capacités des services communaux pour une meilleure connaissance des normes et mesures de sécurité en matière d'assainissement ainsi que des politiques et stratégies nationales en matière d'assainissement. Cela leur permettrait de mieux maîtriser les questions d'assainissement dans la Commune et d'être plus impliqués et plus critiques lors de l'élaboration de leur PCD – AEPA ;
- Le renforcement des budgets communaux destinés à la promotion de l'assainissement ;
- L'implication et la responsabilisation accrue des Services déconcentrés (Environnement, Habitat...) dans le contrôle des normes de réalisation des latrines et autres ouvrages d'assainissement, et en tenant compte des caractéristiques hydrogéologiques et physiques des terrains au niveau local.

3.5.2 Pour un changement de comportement

Plus important que la construction massive d'ouvrages, le changement de comportement en matière d'hygiène est le principal facteur de développement et de durabilité en matière d'assainissement. Aussi, il est important de souligner que le changement de comportement souhaité ne saurait s'obtenir au bout d'un projet circonscrit dans un temps réduit (en général de deux à quatre ans) avec des actions ciblées et limitées en matière d'Information Education Communication (IEC).

L'IEC vise à introduire l'acquisition des connaissances, de changements d'attitudes et de pratiques des communautés en matière d'hygiène et d'assainissement. Autrement dit, la communication a pour objectif d'amener les populations cibles à comprendre les risques liés aux mauvaises pratiques et à adopter les bonnes pratiques qui permettent de prévenir les risques liés au péril fécal (SO. PN AEPA, 2009).

En matière de changement de comportement, plusieurs initiatives sont à développer et à encourager:

- L'implication effective des élus locaux dans la promotion des latrines, douches, puisards et leur intégration dans toute nouvelle maison construite sur le territoire communal ;
- Le renforcement des capacités des collectivités locales et leur mise à contribution dans les actions d'IEC en matière de promotion d'hygiène et d'assainissement au niveau communal en mettant l'accent sur le plaidoyer, la communication interpersonnelle et surtout la communication de masse à travers les canaux disponibles localement (par exemple la radio) et à long terme pour avoir des résultats souhaités de prise de conscience et de changement de comportement ;
- La reconnaissance des activités de promotion d'hygiène et d'assainissement menées par les agents d'hygiène et les agents de santé dans les CSPS, la reconnaissance de leur motivation et le renforcement des moyens d'action mis à leur disposition ;
- Le développement des actions de sensibilisation par l'implication significative et durable des Organisations Communautaires de Base formées à cet effet aux approches d'animation qui ont fait leur preuve à travers les programmes de promotion, notamment les approches SARAR/PHAST ;
- L'enrichissement des messages d'animation en ce qui concerne l'entretien et la gestion des ouvrages d'assainissement. En particulier, il est important que les outils et messages prennent davantage en compte les techniques simples à observer en cas de remplissage de la fosse, pour éviter tout abandon des ouvrages ;
- L'utilisation de douches à domicile étant bien répandue, il est important d'inclure des messages sur la bonne gestion des eaux usées (construction et utilisation des puisards selon les normes) lors des sensibilisations sur l'hygiène et l'assainissement.

3.5.3 Pour une meilleure couverture en ouvrages d'assainissement

3.5.3.1 Les technologies adéquates

- L'étude a montré que les latrines traditionnelles et San plat sont les plus répandues dans toutes les zones visitées pour les raisons citées dans la conclusion précédente. Cependant, la nature du sol est rarement prise en compte dans la réalisation de ces latrines dont les fosses sont parfois réalisées en terrain meuble les exposant aux risques d'effondrement. Ceci est une des limites de l'approche des programmes qui diversifient rarement les technologies proposées aux bénéficiaires. De plus, les contraintes de vidange pourraient conduire à l'abandon des latrines une fois pleines et à la tentation du retour à la défécation en plein air. Aussi, le modèle de latrines ECOSAN avec la fosse hors sol, une vidange plus aisée et la possibilité de réutilisation des excréta pourrait palier aux contraintes de terrain et de vidange dans ces situations défavorables aux latrines à fosses. Cette technologie vient d'ailleurs en tête des propositions technologiques de la stratégie d'opérationnalisation du PN-AEPA.

- Pour une promotion à large échelle d'ouvrages de collecte des excréta et eaux usées, il est important d'offrir un plus grand choix de modèles aux bénéficiaires tout en respectant les normes de sécurité. Il est nécessaire de mettre l'accent sur la solidité de la dalle et la stabilité de la fosse. Pour la superstructure, la promotion des matériaux locaux et de l'architecture locale reste un des facteurs importants d'appropriation et de vulgarisation.
- Pour la gestion des eaux grises, un accent particulier doit être mis sur les techniques de recyclage à travers l'irrigation afin d'éviter les eaux stagnantes.

3.5.3.2 Faciliter l'accès aux ouvrages

- La politique de subvention consistant à accorder aux ménages des éléments tels les sacs de ciment et des fers pour la dalle est efficace en termes de couverture rapide en ouvrages avec un suivi rapproché des équipes d'animation et de construction. Mais cette stratégie serait difficile à vulgariser à grande échelle à cause des contraintes d'un tel suivi. Une alternative consisterait à mettre en place avec le soutien d'une politique de promotion (avec des prix promotionnels) des éléments préfabriqués de latrines tels que les dalles, les cheminées d'aération, etc. Ceci pourrait d'autant mieux fonctionner que les populations enquêtées sont favorables à une participation physique et financière modique (autour de 10.000 FCFA et pouvant aller selon les zones jusqu'à 50.000 FCFA) ;
- Une implication plus active du secteur privé comme les PME dans la promotion des latrines familiales au niveau rural et semi urbain pourrait contribuer au succès d'éléments préfabriqués et au développement d'initiatives nouvelles en matière de construction de latrines.

3.6 Conclusion

Le développement de l'assainissement autonome en milieu rural fait appel aux ressources locales, techniques, économiques et sociales. L'étude menée au Burkina Faso a touché dix zones programmes et dix zones hors programmes. Les résultats issus des enquêtes ont permis de faire ressortir les principales conditions pouvant limiter ou valoriser la diffusion à grande échelle des ouvrages d'assainissement.

Pour accroître la demande des familles non couvertes par des programmes et assurer l'équipement des concessions en latrines, plusieurs initiatives devraient être entreprises allant dans le sens de la conjugaison des efforts des acteurs et la définition de mécanismes adaptés et de modalités d'acquisition des ouvrages. Les pistes de réflexion proposées par l'étude portent principalement sur la promotion des ouvrages techniquement durables avec la promotion des matériaux locaux pour la superstructure ; le renforcement des capacités des acteurs locaux et l'implication des communautés pour la pérennisation des actions IEC pour un changement durable de comportements ; enfin la facilitation de l'accès des ouvrages aux bénéficiaires par l'implication d'éléments préfabriqués tels les dalles et claustras et l'accord de facilités par l'Etat (par exemple la subvention de ciment ou autres matériaux entrant dans la confection des éléments préfabriqués) aux privés désireux de s'y investir.

Les recommandations et les pistes de réflexion abordées dans de cette étude devraient éclairer davantage les politiques et les stratégies nationales en matière d'assainissement des eaux usées et excréta pour un développement du secteur atteignant toutes les régions et couches sociales avec des impacts à même de se poursuivre au delà de l'échéance du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement.

Bibliographie

- MAHRH/ DGRE, 2006** Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement à l'horizon 2015 (PN-AEPA 2015) : document de programme, novembre 2006
- Burkina Faso, 2007** Politique et Stratégie Nationales d'Assainissement (PSNA), document adopté en Conseil de Ministre le 04 juillet 2007
- MAHRH/DGRE, 2009** Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante "Infrastructures d'assainissement en milieu rural" du PN-AEPA, Volet 1: Contexte socio-économique des populations et motivations liées à l'assainissement / Version définitive (63 pages)
- MAHRH/DGRE, 2009** Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante "Infrastructures d'assainissement en milieu rural" du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques / Version provisoire (40 pages)
- MAHRH/DGRE, 2009** Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante "Infrastructures d'assainissement en milieu rural" du PN-AEPA, Volet 3 Méthodes d'animation pour la promotion « hygiène / assainissement » et conditions de pérennisation / diffusion des activités, Version provisoire (34 pages)
- MAHRH/DGRE, 2007** Document de cadrage pour la mise en œuvre de la stratégie du sous secteur « Assainissement Eaux Usées et Excréta (EUE) en milieu rural dans le cadre du PN-AEPA (19 pages).
- Water Aid Burkina, 2005** Rapport de l'étude sur la capitalisation de l'expérience de la couverture totale en latrine du village de Magourou, commune de Garango (25 pages).
- MS/SG/DGS/DHPES, 2008** Revue des programmes et projets intégrant l'éducation à l'hygiène et la promotion de latrines familiales en milieu rural et semi-urbain au Burkina Faso. Rapport final. AC3E-CREPA. Juin 2008. (133 pages)
- Guene, O, Touré, C, Maystre, L.Y, 1999** Promotion de l'hygiène du milieu : une stratégie participative. Editions Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 191 pages.
- Office National de l'Eau et de l'Assainissement,1999** Plan Stratégique d'Assainissement des Eaux usées de la ville de Bobo-Dioulasso. Crédit IAA n° 2728 BVR. 54 pages.
- Office National de l'Eau et de l'Assainissement,1993** Plan Stratégique d'Assainissement des Eaux usées de la ville de Bobo-Dioulasso. Crédit IAA n° 2728 BVR. 54 pages.
- CREPA, 1996 :** Fiches techniques des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (AEPA). Document technique N°2. 84 pages.
- Ministère des Affaires Etrangères, DANIDA** Assistance au processus de formulation du PADSEA II : Rapport d'étude sur l'état des lieux dans les domaines de l'assainissement et de la promotion de l'hygiène, 91pages

Annexe 1 : fiches de projets

Fiche n° 1 : Présentation du PADSEA II/EHAR

Intitulé	Programme d'Appui au Développement du Secteur Eau et Assainissement Phase II, composante Eau Hygiène Assainissement en milieu rural (PADSEA II/EHAR).
Maîtrise d'ouvrage	Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
Zone d'intervention	Provinces des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre Est, et du Nord
Période d'exécution	Début : 2005 Fin : 2009
Objectif intermédiaire	Assurer et augmenter l'accès durable des populations à l'eau potable et promouvoir l'hygiène et l'assainissement en milieu rural et semi urbain.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - assurer l'accès durable à l'eau à environ 475.000 personnes ; - accroître le taux de couverture en latrines et contribuer à l'amélioration des comportements favorables à l'hygiène et à l'assainissement de base dans les communautés rurales et semi rurales ; - renforcer la capacité de planification, de gestion et de suivi des activités d'approvisionnement en eau potable de promotion de l'hygiène et de l'assainissement des DRAHRH et DRS ; - développer les capacités des communes à prendre graduellement leurs responsabilités en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - environ 260 points d'eau sont réhabilités dont 106 dans la Boucle du Mouhoun (Banwa et Kossi), 54 au Nord et 100 au Centre Est ; - environ 980 points d'eau nouveaux sont construits dont 120 dans la Boucle du Mouhoun (Banwa et Kossi), 250 au Nord et 287 au Centre Est ; - environ 21 AEPS et 12 PEA sont construits ; - le système de gestion des ouvrages hydrauliques est amélioré et fonctionne d'une manière efficace (1.000 CGPE sont formés) ; - la composante EHA applique le programme PHAB dans les quartiers ciblés de la zone d'intervention de la composante (2.000 quartiers et 1.300 écoles ont connu une campagne d'hygiène et d'assainissement, une campagne de promotion des latrines familiales est exécutée) ; - les agents de la DRS impliqués et les relais communautaires sont formés et équipés pour l'IEC en matière d'hygiène et d'assainissement des communautés ; - le taux de ménage équipé de latrines a augmenté d'au moins 20% dans les villages ciblés (soit environ 27.000 latrines familiales) ; - environ 1.100 blocs de latrines publiques sont construits dans les écoles, les centres de santé et autres lieux publics dont 300 blocs dans la Boucle du Mouhoun (Banwa et Kossi), 500 au Nord et 300 au Centre Est ; - la composante EHA applique le programme de promotion de l'hygiène en milieu scolaire dans toutes les écoles de la zone d'intervention ; - la DRAHRH suit les demandes et réalisations en matière d'hydraulique et appuie la maintenance, l'exploitation agricole et pastorale des infrastructures et équipements hydrauliques ; planifie et programme les activités en relation avec les autorités locales et déconcentrées ; - la DRS planifie, programme et suit les activités de PHA en relation avec les autorités locales et déconcentrées ; - tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la composante sont touchés par les activités de lutte contre le VIH/SIDA ; - un inventaire et un diagnostic de l'AEPA dans les communes d'intervention sont réalisés et approuvés par les autorités municipales ; - les plans de développement de l'AEPA sont élaborés selon les orientations de la composante « Appui aux communes » et sont mis en œuvre dans les communes de la zone d'intervention.

Activités	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'une campagne d'information de base sur la composante ; - réalisation de l'intermédiation sociale par les ONG recrutées ; - réalisation des études techniques préliminaires et préparation des DAO pour la réalisation des travaux par le bureau d'études principal ; - réalisation des ouvrages par les entreprises recrutées ; - appui à l'application de la nouvelle réforme du système de gestion des infrastructures d'AEP en milieu rural et semi urbain ; - réalisation d'une campagne de PHA soutenue par des outils spécifiques participatifs ; - réalisation des formations en cascade des agents des CRESA, RIECA, des agents de santé des hygiénistes, des maçons et des populations ; - appui à la réalisation des latrines familiales (27.000 environ) ; - appui à la réalisation des 1.100 blocs de latrines publiques ; - distribution en cascade des manuels d'éducation en hygiène en milieu scolaire ; - formation /recyclage des agents techniques administratifs chargés du suivi du programme au niveau déconcentré (agents des DRAHRH et des DRS) ; - évaluation de la composante VIH/SIDA des sous composantes Agriculture/Développement Local, Eau et Assainissement et Energie ; - établissement de l'état des points d'eau dans les communes ; - appui aux communes pour l'élaboration et l'exécution des plans de développement de L'AEPA 		
Ressources	<p>Ressources humaines : un comité de pilotage ; un comité d'orientation ; une assistance technique (4 experts internationaux) ; trois coordinations régionales (avec un maître d'œuvre délégué), etc.</p> <p>Ressources matérielles et techniques : locaux équipés et fonctionnels dans les trois régions ; matériels techniques, bureautiques et didactiques ; matériels roulants et logistiques, etc.</p> <p>Ressources financières : montant total du programme : 1.834.350.896 FCFA</p>		
	Bailleurs / Source de financement	Nature du financement	Montant en FCFA
	DANIDA ETAT Bénéficiaires	Prêt Subvention Participation physique	1 670 414 640 - 91% 130 936 256 - 7 % 33 000 000 - 2%
Latrines réalisées :	<p>Technologie utilisée : dalle San Plat ; nombre de réalisations : 500 et plus</p> <p>-coûts/unité: 7.500 à 30.000 FCFA ;</p> <p>- apport du bénéficiaire : physique (30 %)</p> <p>- apport du programme: dalle et maçonnerie (70%)</p>		
Education à l'hygiène :	<p>Approche ou stratégie : (i) formation en cascades des formateurs et des maçons locaux; (ii) animation /sensibilisation des ménages par les relais communautaires (hygiénistes formés) et les agents de santé ; (iii) suivi évaluation.</p> <p>Outils utilisés : (i) Visite à Domicile (VAD) par les hygiénistes locaux avec une boîte à images des cycles 1 et 2 des modules de la PHA, (ii) Réunions genres dans les quartiers avec les agents de santé ,(iii) formation des maçons (latrine de démonstration) , (iv) émissions radio, etc.</p>		
Système de suivi évaluation	Appui/Suivi assuré par les agents de santé des CSPS ; agents des CSPS suivis par les SIECA, suivi par le point focal (chef de service de l'éducation pour la santé et l'assainissement – SESA)		
Observations : Difficultés/solutions rencontrées	quelle stratégie de pérennisation des activités de PHA post-programme ?, uniformiser les approches des programmes et projets en matière de PHA		

Fiche n° 2 : Présentation du PIHVES II, IIA, +

Intitulé	Projet Intégré d'Hydraulique Villageoise et d'Education pour la Santé (PIHVES, phase II)		
Maîtrise d'ouvrage	Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques		
Zone d'intervention	Provinces du Boulgou, Kouritenga, Ganzourgou		
Période d'exécution	Début : 10/ 1998		Fin : 12/ 2003
Objectif global	Promouvoir des actions pour l'amélioration de la qualité de vie des populations de la zone du projet.		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre les points d'eau plus accessibles aux populations en réduisant la distance - Impliquer les populations et les prestataires pour assurer une gestion efficiente et une maintenance durable des ouvrages - Renforcer les capacités des populations, des organisations et le personnel de la DRAHRH - Amener les populations à adopter un changement positif de comportement en matière de consommation d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Les points d'eau potable sont réalisés et leur accessibilité est améliorée - Les capacités des différents acteurs sont renforcées et chacun joue pleinement son rôle. 		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de réalisation des forages (630 nouveaux) et 60 réhabilitations et des AEPS (3) - Renforcement des capacités des CGPE (690) - Réalisation de latrines institutionnelles et familiales (1297) - Mise en place et formation de structures locales de promotion et d'entretien des ouvrages réalisés (SGPE, hygiéniste, maçons) - Renforcement consolidation/ recyclage des structures existantes 		
Ressources	<p>Ressources humaines : une cellule de projet ; une équipe d'assistance technique (Ingénieur conseils) et des appuis des DREBA et.DRS (SESA et agents de santé)</p> <p>Ressources matérielles et techniques : locaux équipés et fonctionnels ; matériels techniques, bureautiques et didactiques ; matériels roulants et logistiques, etc.</p> <p>Ressources financières : montant total du programme : 10.875,16 millions de F CFA</p>		
Plan de financement	Bailleurs / Source de financement	Nature du financement	Montant en millions de F CFA
	DANIDA	subvention	10.292,61 (94,6 %)
	ETAT	subvention	455 (4,2%)
	bénéficiaires		127.55 (1,8 %)
Latrines réalisées :	<p>Technologie utilisée : dalle San Plat ; nombre de réalisations : 1.050</p> <p>-coûts/unité: 7.500 à 30.000 FCFA ;</p> <p>- apport du bénéficiaire : physique (30 %)</p> <p>- apport du programme: dalle (70%)</p>		

Education à l'hygiène :	Approche ou stratégie : (i) Réunion d'information des villages, (ii) études CAP sur l'hygiène et l'assainissement (iii) animation /sensibilisation dans les quartiers par les animateurs du projet et choix des hygiénistes et maçons (iv) formation des hygiénistes et des maçons locaux; (v) suivi- évaluation. de l'éducation par les paires par les animateurs du projet et les agents de santé Outils utilisés : (i) Guide de l'agent de santé, (ii) modules des cycles 1 et 2 de la PHA, (iii) outils d'animation SARAR et PHAST, prospectus, dépliants, etc.
Système de suivi évaluation	Appui/Suivi assuré par les agents de santé des CSPS ; agents des CSPS suivis par les SIECA, suivi par le point focal (responsable du CRESA)
Observations/suggestions	subventionner les latrines pour les ménages les plus pauvres ; proposer une gamme variée de latrines aux populations qui choisiront en fonction de leurs capacités prévoir des formations/recyclages post-programme des acteurs impliqués pour garantir la pérennisation de la promotion de l'hygiène et de l'assainissement.

Fiche n° 3 : Présentation du PDRDP/BK

Intitulé	Projet de Développement Rural Décentralisé et Participatif dans les provinces du Bazèga et du Kadiogo (PDRDP/BK)		
Maîtrise d'ouvrage	Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques		
Zone d'intervention	Régions du Centre Sud (province du Bazèga) et du Centre (province du Kadiogo).		
Période d'exécution	Début : 2002		Fin : 2007
Objectif global	Contribuer à la réduction de la pauvreté des populations des provinces du Bazèga et du Kadiogo		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer la sécurité alimentaire ; - améliorer la gestion des ressources naturelles ; - accroître les productions agro-sylvo-pastorales ; - accroître les revenus des populations ; - renforcer les services sociaux de base. 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - les conditions d'accroissement de la productivité agro-sylvo-pastorale sont fournies et effectives ; - des thèmes techniques adaptés au contexte et aux besoins des producteurs sont fournis par les structures de R/D ; - les bases nécessaires pour une gestion durable des ressources naturelles sont renforcées ; - la surveillance et la gestion des impacts environnementaux du projet sont assurées ; - le PDRDP contribué à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement dans la zone ; - l'appui du PDRDP à l'éducation scolaire est assuré ; - le PDRDP a contribué à l'amélioration de la santé publique dans la zone ; - le processus de développement local est mis en place dans la zone ; - les capacités de gestion des communautés de la zone sont améliorées ; - les activités communautaires nécessaires au développement local et les activités génératrices de revenus sont soutenues dans la zone ; - la gestion du projet et les relations de partenariat sont assurées ; - le PDRDP a contribué à renforcer la concertation entre les intervenants dans la zone. 		
Activités liées aux résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des besoins en points d'eau ; - sélection des villages potentiels bénéficiaires ; - réalisation d'études d'implantation des ouvrages hydrauliques ; - réalisation des ouvrages hydrauliques ; - appui des populations à la mise en place des CGPE ; - mise en place du système de maintenance des points d'eau ; - réalisation de diagnostic participatif dans les villages concernés par le programme d'éducation sanitaire ; - élaboration d'une politique d'éducation sanitaire ; - appui à la mise en place des infrastructures d'assainissement au niveau des écoles, des centres de santé et des villages ; - mise en place d'un programme IEC pour l'hygiène ; - suivi évaluation de la mise en œuvre de la politique d'éducation sanitaire 		
Ressources	<p>Ressources humaines : une unité de gestion (équipe pluridisciplinaire de 12 experts sous la supervision d'un coordonnateur), un comité de pilotage et le cadre de concertation technique provincial.</p> <p>Ressources matérielles et techniques : locaux équipés et fonctionnels ; matériels techniques, bureautiques et didactiques ; matériels roulants et logistiques divers, etc.</p> <p>Ressources financières : montant total du programme: 19.559,4 millions de F CFA</p>		
Coût	Bailleurs / Source de financement	Nature du financement	Montant en millions de F CFA

	FAD ETAT Bénéficiaires	prêt subvention participation	74% 16,5% 9,5%
Latrines réalisées :	Technologie utilisée : VIP 1 fosse type CREPA ; - nombre de réalisations : 1.200 -coûts/unité: 60 000 FCFA : Apport du bénéficiaire (70 %) : briques (350) + agrégats + 1.000 FCFA Apport du programme (30%) : 2 sacs de ciment, ½ barre de fer de 6, 0,20m2 de grillage, 5.000 FCFA		
Education à l'hygiène	Approche ou stratégie : prestataires de services spécialisés - animation de proximité (visite à domicile et réunions de petits groupes) par les relais communautaires avec l'appui des animateurs du PDRDP/BK – marketing social réalisé par les maçons pour susciter la demande en construction des latrines. Outils utilisés : - Outils SARAR (voies de contaminations des maladies liées aux excréta et barrières, Trois piles de cartes assorties sur l'hygiène de l'eau, Histoire à hiatus sur l'hygiène de l'habitat), Fiches techniques des ouvrages, documents sur les maladies liées au manque d'hygiène et d'assainissement transcrit en mooré.		
Système de suivi évaluation	- Suivi assuré par les animateurs du PDRDP/BK, supervision par le CREPA et évaluation assurée par le Projet		

Fiche n° 4 : Présentation du PAISA/ MABUSEN

Intitulé	Programme d'Appui aux Initiatives pour la Sécurité Alimentaire au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal (PAISA / MABUSEN)
Maîtrise d'ouvrage	Réseau SADIO/Water Aid
Zone d'intervention	Provinces du Boulkiemdé, du Sanguié, du Kadiogo et du Passoré
Période d'exécution	Début : 2004 Fin : 2010
Objectif global	Contribuer à la sécurité alimentaire dans les pays cibles
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès à l'eau potable, la promotion de l'hygiène et l'assainissement est facilité ; - Les productions agro-sylvo-pastorale sont augmentées de manière durable ; - Les revenus des populations défavorisées sont accrus d'ici 2009 ; - Les capacités organisationnelles et institutionnelles des organisations partenaires (OCB, ONG, collectivités locales) sont renforcées ; - Les politiques en matière de sécurité alimentaire, d'accès à l'eau potable, et de promotion de l'hygiène et l'assainissement sont influencées au profit de la population défavorisée.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - l'accès à l'eau pour la consommation humaine est facilité ; - les conditions d'hygiène sont améliorées dans les villages et les écoles ; - les productions agro-pastorales sont améliorées ; - l'accès des producteurs au financement d'activités génératrices de revenus et à l'acquisition de matériels et d'intrants agricoles est facilité ; - les organisations partenaires et bénéficiaires du programme disposent d'une identité propre d'ici 2009 ; - les modes de fonctionnement et de gestion des organisations partenaires, des collectivités locales et des OCB sont conformes aux textes qui les régissent ; - les moyens et capacités d'intervention des organisations et des collectivités locales sont renforcés d'ici 2009 ; - les capacités des partenaires de mise en œuvre du programme en matière de plaidoyer sont renforcées ; - des actions de plaidoyer en faveur de l'accès des populations défavorisées à l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement et la sécurité alimentaire sont promues.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de 9 latrines scolaires réalisées ; - Réhabilitation de 6 latrines scolaires ; - Réalisation de 802 latrines familiales par AMB (165 :Saria 85 ; Villy 80), par EMESA (208 :Tanghin 43 ; Seloghin 158; Nakomstenga peul 7), par AMUS (188 : Balkouy 107; Amtenga 81) et par SASO (241 :Kirsi 84; Douré 39; Maré 25; Ribou 19; Situable 38; Koussago 15; Zoétgomdé 11) ; - Formation et équipement de 17 maçons ; - Mise en place et formation de 15 Clubs de santé scolaires (CSS) équipés en boîtes à images ; - Les latrines scolaires de 15 écoles sont équipées en matériels d'hygiène et lave mains ; - Formation et recyclage de 44 hygiénistes motivés pour la promotion de l'hygiène dans les villages.

Ressources	<p>Ressources humaines : par ONG d'exécution (AMB, AMUS, EMESA et SASO) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Coordinateur de projets/programmes ; - 1 chargé de programme, chargé du Renforcement Organisationnel et Développement Institutionnel (RODI) et 2 animateurs ; - 1 encadreur technique et un technicien supérieur en hydraulique. ; - 1 comptable. <p>Ressources matérielles et techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - locaux équipés et fonctionnels de l'ONG ; - matériels roulants et logistiques : les véhicules de l'ONG et 3 motocyclettes ; - matériels techniques, bureautiques et didactiques : 1 GPS, 1 ordinateur portable, 1 ordinateur de bureau, 1 appareil photo numérique, 1 imprimante, etc. <p>Ressources financières : montant total du programme : 30 à 35 millions FCFA par an</p>		
Plan de financement	Bailleurs / Source de financement	Nature du financement	Montant en millions de F CFA
	Water Aid Terre Nouvelle (Belgique) bénéficiaires	subvention subvention participation physique	- - -
Latrines réalisées :	<p>Technologie utilisée : dalle San Plat ; nombre de réalisations : 1.227 -coûts/unité : 25.000 FCFA ; Apport du bénéficiaire : physique (40 %) Apport du programme : dalle (60%) .</p>		
Education à l'hygiène :	<p>Approche ou stratégie : processus participatif et basé sur l'utilisation des relais locaux formés et équipés (hygiénistes et maçons) par l'équipe du RODI : animations/sensibilisation sur le péril fécal et les méfaits de la non utilisation des latrines comme lieu d'aisance au niveau des communautés cibles. Les latrines sont subventionnées par le programme. Outils utilisés : outils d'animation SARAR</p>		
Système de suivi évaluation	<p>En phase d'élaboration ; étude sur la situation de référence est réalisée ainsi que certains outils de collecte des données pour le suivi par l'unité de gestion technique du programme.</p>		
Observations/suggestions	<p>« il faudrait d'abord avoir mangé pour aller aux latrines ! ». Il serait indiqué d'ajouter aux programmes de PHA, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et la sécurité alimentaire. Une autre préoccupation réside dans la responsabilisation des acteurs/bénéficiaires dans tout le processus de conception et de mise en œuvre du programme.</p>		

Fiche n° 5 : Présentation du Programme Eau Potable et Assainissement de Plan / Burkina

Intitulé	Programme Eau Potable et Assainissement		
Maîtrise d'ouvrage	Plan / Burkina Faso		
Zone d'intervention	Provinces : Poni, Nounbiel, Kouritenga, Namentenga, Bam, Bougourriba		
Période de réalisation	Début : 1994		Fin : 2008
Objectif global	Contribuer à l'amélioration des conditions matérielles et sanitaires des populations en apportant des solutions appropriées aux problèmes d'hydraulique et d'assainissement.		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des points d'eau potable (forages équipés de PMH, puits à grand diamètre, AEPS) dans les villages de la zone ; - Réhabiliter les points d'eau potable non fonctionnels ; - Réaliser les ouvrages d'assainissement ; - Impliquer les communautés pour leur gestion durable ; - Renforcer les capacités des communautés. 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Les nouveaux points d'eau potable sont réalisés ; - Les réhabilitations des points d'eau potable sont effectuées ; - Les ouvrages d'assainissement sont réalisés ; - Les communautés sont impliquées dans la gestion ; - Les capacités organisationnelles et de gestion sont renforcées. 		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de forages neufs équipés de PMH et réhabilitation de forages existants ; - Réalisation de 31 puits modernes ; - Réalisation de latrines : scolaires, communautaires (141) et familiales (7.810) ; - Formation des maçons pour la construction de latrine familiales type VIP ; - Réalisation de postes d'eau potable (pep) ; - Réhabilitation d'AEPS ; - Aménagement des abords des forages (804). 		
Ressources	<p>Ressources humaines : 1 coordonnateur, des techniciens d'assainissement, des partenaires au niveau des structures sanitaires, des associations locales de santé villageoise, mises en place par Plan et formées en PHAST, chargées au niveau des villages des activités d'IEC.</p> <p>Ressources matérielles et techniques : mobilier et équipements divers, logistiques propres à Plan dans chacune de ses bases provinciales.</p> <p>Ressources financières : montant total du programme : 6.005,75 millions FCFA</p>		
Plan de financement	Bailleurs / Source de financement	Nature du financement	Montant en millions de F CFA
	Plan international Bénéficiaires	subvention subvention	5.825,58 180,17
Latrines réalisées :	<p>Technologie utilisée : VIP ; nombre de réalisations : - coûts/unité: 36.000 FCFA ;</p> <p>Apport du bénéficiaire : agrégats</p> <p>Apport du programme: fournitures et maçonnerie</p>		
Education à l'hygiène :	<p>Approche ou stratégie : (i) animation /sensibilisation par des associations locales ou utilisant la méthode PHAST (ii) formation d'animateurs endogènes (1 binôme mixte par quartier).</p> <p>Outils utilisés : PHAST</p>		
Observations/suggestions	<ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser les approches d'intervention des différents acteurs du secteur ; - Appréhender au préalable les besoins réels des communautés et mettre davantage l'accent sur leur sensibilisation. 		

Fiche n° 6 : Présentation du Projet Eau, Assainissement et Hygiène en milieu rural et scolaire / DAKUPA

Intitulé	Projet Eau, Assainissement et Hygiène en milieu rural et scolaire (PEAH/A).		
Maîtrise d'ouvrage	Association DAKUPA		
Zone d'intervention	Provinces du Boulgou et Koulpelogo.		
Période d'exécution	Début : 2001		Fin : 2011
Objectif global	Mettre en œuvre un projet de promotion des latrines familiales à travers les écoles satellites, et assurer l'éducation sur l'hygiène de l'eau des communautés ciblées.		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Eau potable: (i) assurer la couverture des besoins en eau au profit de plus de 50.000 personnes, (ii) mettre en place ou renforcer les capacités d'au moins 100 organisations communautaires en planification, construction et gestion des infrastructures réalisées, (iii) accroître la participation des femmes dans toutes les étapes de la planification, gestion et évaluation des projets ; - Assainissement : (i) assurer la couverture des besoins en assainissement au profit de plus de 50.000 personnes, (ii) assurer l'aménagement de 7% des ouvrages existants ; - Hygiène : i) assurer la couverture des besoins en hygiène au profit de plus de 50.000 personnes, (ii) réduire à 10% les risques des maladies hydriques, (iii) assurer la disponibilité d'un document de politique sur la qualité de l'eau. 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - plus de 50.000 personnes ont accès à l'eau potable ; - plus de 50.000 personnes ont adopté un comportement hygiénique adéquat ; - plus de 50.000 personnes disposent de latrines et les fréquentent ; - 50% des acteurs sont des femmes et plus de 100 organisations communautaires sont formées, et 7% des ouvrages à ciel ouvert sont aménagés. 		
Activités	(i) réalisation et réhabilitation de points d'eau et formation/redynamisation de comités de gestion, (ii) mise en place d'un système de maintenance, (iii) mise en place, formation et équipement des hygiénistes et des maçons, (iv) réalisation d'aménagements de surface autour des points d'eau, (v) élaboration et équipement en supports d'animation (vi) formation en planification, gestion et construction d'infrastructures, (vii) promotion des options technologiques en matière d'assainissement, études diagnostics (état des lieux) (viii) sondages des attitudes socio comportementales, élaboration d'outils de suivi de comportement et des activités, (ix) construction d'infrastructures sanitaires, (x) promotion de la savonnerie locale, (xi) mise en place de crédit/assainissement, (xii) éducation à l'hygiène en milieu scolaire, (xiii) analyse de la qualité de l'eau, (xiv) suivi/évaluation du projet, (xv) formation/sensibilisation des autorités locales.		
Ressources	<p>Ressources humaines : 1 équipe technique d'exécution du projet par province (1 sociologue, 1 technicien d'assainissement et 2 animateurs, etc.) ;</p> <p>Ressources matérielles et techniques : locaux équipés et fonctionnels ; matériels techniques, bureautiques et didactiques ; matériels roulants et logistiques, etc. ;</p> <p>Ressources financières : montant total du programme : - millions de FCFA</p>		
Plan de financement	Bailleurs / Source de financement	Nature du financement	Montant en millions de F CFA

	Water Aid Bénéficiaires	subvention subvention	
Latrines réalisées :	Technologie utilisée : VIP, dalle San Plat ; nombre de réalisations : 2.497 -coûts/unité: 18 à 25.000 FCFA ; - apport du bénéficiaire : physique (30 %) - apport du programme : dalle et maçonnerie (70%)		
Education à l'hygiène :	Approche ou stratégie : (i) Etudes diagnostics (ii) choix des hygiénistes /animateurs endogènes et maçons, formation; (iii) suivi- évaluation.des activités du projet Outils utilisés : boîte à images et outils d'animation SARAR		
Système de suivi évaluation	Suivi – évaluation des activités du projet à la fois par les animateurs et les hygiénistes locaux (monitoring, fiches de collecte de données)		
Observations/suggestions			

Fiche n° 7 : Présentation du Programme Eau et Assainissement/BORNE FONDEN

Intitulé	Programme Eau et Assainissement		
Maîtrise d'ouvrage	BORNE FONDEN		
Zone d'intervention	Provinces du Boulgou, Koulpelogo et Zoundwéogo (15 centres)		
Période d'exécution	Début : 1996		Fin : 2007
Objectif global	Aider les enfants des familles à devenir des adultes indépendants et responsables, grandissant en bonne santé et bien éduqués.		
Objectifs spécifiques	En matière de PHA : - assurer aux familles un cadre de vie sain ; - lutter contre le péril fécal.		
Résultats attendus	Une famille - une latrine, soit environ 650 latrines par centre (au total 3.250 latrines pour 15 centres)		
Activités	- appui à la réalisation d'infrastructures éducatives, à l'achat de fournitures scolaires et prise en charge des frais de scolarité des enfants, formation des enseignants, alphabétisation ; - appui à la prise en charge des frais médicaux et aux formations sanitaires ; - activités génératrices de revenus, hydraulique et environnement.		
Ressources	Ressources humaines : 4 conseillers par centre ; Ressources matérielles et techniques : locaux équipés et fonctionnels ; matériels techniques, bureautiques et didactiques ; matériels roulants et logistiques, etc. ; Ressources financières : montant total du programme : 65 millions de FCFA/an et par centre		
Plan de financement	Bailleurs / Source de financement	Nature du financement	Montant en millions de F CFA
	Donateurs	Subvention	
Latrines réalisées :	Technologie utilisée : CREPA, VIP, dalle San Plat, dalle simple, traditionnelle ; - nombre de réalisations : 1.770 ; - coûts/unité: 60 à 110 000 FCFA ; Apport du bénéficiaire : physique (agrégats, fosse et superstructure) Apport du programme : dalle et maçonnerie		
Education à l'hygiène :	Approche ou stratégie : (i) sur l'hygiène et l'assainissement, l'animation /sensibilisation des familles est assurée par les agents de la santé ou les animateurs du centre (ii) la formation des maçons locaux est assurée par le CREPA ; Outils utilisés : outils d'animation SARAR.		
Système de suivi évaluation	- Rapports d'activités.		
Observations/suggestions	La latrine type CREPA adopté par l'ONG s'avère contraignante car la fosse est vite pleine et il faut changer d'emplacement continuellement.		

Fiche n° 8 : Présentation du Programme Défi du Sahel / Association Opération Oasis Sahélien (OOS)

Intitulé	Programme Défi du Sahel		
Maîtrise d'ouvrage	Association Opération Oasis Sahélien (OOS)		
Zone d'intervention	Province 1 : Oudalan (11villages) Province 2 : Séno (03 villages)		
Période d'exécution	Début : 2003		Fin : 2004
Objectif global	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations du Sahel		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la disponibilité en eau et favoriser la gestion durable des points d'eau villageois ; - Améliorer les conditions d'hygiène, de salubrité et de santé dans les villages ; - Renforcer l'organisation et les capacités de gestion des structures villageoises ; - Renforcer les capacités de la structure d'accompagnement OOS et le partenariat villages-OOS-Eau Vive-Emmaüs. 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du niveau d'information et de sensibilisation des villageois sur l'eau, l'assainissement et la santé ; - Renforcement des capacités et compétences des animateurs OOS en matière de méthodologie, d'approche et de techniques d'animation ; - Renforcement des capacités et compétences des représentants villageois formés ; - Réalisation de 150 latrines individuelles et 10 latrines publiques fonctionnelles; - Amener la population à adopter de nouvelles pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement ; - Veiller à une bonne utilisation des latrines ; - Constitution, formation et équipement de 15 brigades villageoises de gestion des ordures ; - Equipement de 150 familles en petit matériel de traitement de l'eau de boisson ; - Equipement de 150 familles en moustiquaires imprégnées ; - Etc. 		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de 10 maçons et de 03 animateurs; - Construction de 150 latrines familiales et 06 latrines publiques ; - Réalisation de 03 forages et d'un bouli ; - Formation des structures villageoises (08 brigades villageoises d'assainissement pour la gestion des ordures et 11 comités) ; - Accompagnement des structures en en appui conseils pour le suivi et la gestion des équipements ; - Education sanitaire menée par l'association Opération Oasis Sahélien (OOS) ; - Dotation de 800 moustiquaires imprégnées à des familles ; - Sensibilisation sur le ver de Guinée ; - Etc. 		
Ressources	Ressources humaines : 2 animateurs, 1 responsable de l'association, équipe technique ONG Eau Vive Ressources matérielles et techniques : Equipement informatique, fournitures de bureau Ressources financières 2003-2004 : 64 millions FCFA		
Plan de financement	Bailleurs / Source de financement	Nature du financement	Montant en millions de F CFA
	- Communauté Emmaüs - ONG Eau Vive	subvention	64.000.000

Latrines réalisées :	Technologie utilisée : dalle simple ; Nombre de réalisations : 150 latrines familiales Coûts/unité: 20 000 FCFA ; Apport du bénéficiaire : - creusage de la fosse - construction du soubassement et de la superstructure ; Apport du programme: - dalle de la latrine (2 sacs de ciment, fer de 8, agrégats pour la dalle) - prise en charge de la main d'œuvre (5.000 FCFA)
Education à l'hygiène :	Approche ou stratégie : (i) animation /sensibilisation par les animateurs de l'association OOS (ii) rencontres inter villageoises (RIV) (iii) réunion de groupes par quartier (iv) Visites à Domicile par les animateurs (v) formation des animateurs et des maçons (latrines de démonstration) (vi) suivi-évaluation par l'association et l'ONG Eau Vive Outils utilisés : outils d'animation SARAR et GRAAP
Système de suivi évaluation	Autoévaluations périodiques avec les paysans, animées par l'ONG Eau Vive et l'association OOS ; Edition de rapports.
Observations/suggestions	

Fiche n° 9 : Présentation du Projet Pilote d'Education à l'Hygiène et l'Assainissement à l'école

Intitulé	Projet Pilote d'Education à l'Hygiène et l'Assainissement à l'école.		
Maîtrise d'ouvrage	DREBA		
Zone d'intervention	Province du Ganzourgou		
Période d'exécution	Début : 2000		Fin : 2005
Objectif global	Démontrer la relation entre un cadre de vie assaini et l'optimisation du niveau d'apprentissage des élèves.		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'offre de service de base en santé, hygiène et assainissement dans 19 écoles satellites et 7 écoles mères ; - Réviser les contenus des programmes d'enseignement dans le sens d'une plus grande intégration des connaissances et pratiques en matière de santé et d'assainissement. 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants des 26 écoles sont sains, bien nourris, propres et prennent soin de leur cadre de vie ; - Les programmes scolaires sont révisés ; - Plus de 80 encadreurs et formateurs performants sont opérationnels ; - Plus de 500 familles autour des écoles et 182 membres des comités d'écoles appliquent les mesures d'hygiène, d'assainissement et de santé ; - Un cadre de concertation et d'action opérationnel est créé entre les ONG travaillant dans le domaine de l'éducation à l'hygiène et l'assainissement et les services techniques. 		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Formations en vue de renforcer les capacités des différents acteurs ; - Formation et recyclage de 3 inspecteurs, 4 conseillers et 87 enseignants sur les aspects techniques et sanitaires de l'AEPHA ainsi que sur les méthodes participatives de communication ; - Formation de 52 artisans-maçons pour la réalisation des latrines familiales et sur la confection des Postes d'Eau Potable ; - Mise en place de clubs de santé scolaire chaque année et formation des membres des bureaux ; - Mise en place de 26 comités de santé villageois (CSV) et formation des membres en IEC ; - Dotation des enseignants et des CSV en outils SARAR d'animation - Réalisation des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les écoles ; - Organisation de rencontres de définition du cadre de collaboration entre les partenaires - Réalisation d'une étude de base dans les écoles et les communautés suivie de la restitution des résultats ; - L'utilisation et l'entretien des latrines, - L'hygiène de l'environnement scolaire ; - L'hygiène corporelle (lavage des mains) ; - Réalisation de séances de sensibilisation par les enseignants, les animatrices du CREPA et les membres des CSV ; - Etc. 		
Ressources	<p>Ressources humaines : 3 animatrices</p> <p>Ressources matérielles et techniques : matériels techniques, bureautiques et didactiques ; matériels roulants et logistiques.</p> <p>Ressources financières : montant total du programme : - millions de F CFA</p>		
Plan de financement	Bailleurs / Source de financement	Nature du financement	Montant en millions de F CFA
	UNICEF ETAT Bénéficiaires	subvention subvention	

Latrines réalisées :	Technologie utilisée : VIP ; nombre de réalisations : 1.130 latrines -coûts/unité: 18 à 25 000 FCFA ; - apport du bénéficiaire : physique (30 %) - apport du programme: dalle (70%)
Education à l'hygiène :	Approche ou stratégie : marketing social de la promotion de la latrine (avantages d'en disposer et inconvénients), relais communautaires opérationnels et subvention (30%). Outils utilisés : outils d'animation SARAR, guide de l'enseignant, outils HESAWA et FRESH
Système de suivi évaluation	- Rapports d'activités des animateurs et de relais communautaires
Observations/suggestions	Soutenir la motivation des relais communautaires.